

PARTIE 3 :

ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE & COOPÉRATION



**DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE RECONNAISSANCE
DANS LE CADRE DU DÉCRET DU 21 NOVEMBRE 2013**

Centre culturel de Liège - Les Chiroux

Table des matières

3. ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE ET COOPÉRATION	4
3.1. Intensification – éléments contextuels : le territoire et les institutions concernées.....	4
3.1.1. Cheminement vers l’Action Culturelle Intensifiée	4
3.1.2. Territoire et institutions concernées.....	5
3.1.3. Ambition du projet d’action culturelle intensifiée	8
3.2. Autoévaluation de l’action culturelle intensifiée	10
3.2.1. Éléments contextuels	10
3.2.2. Évaluation du travail de coopération	11
3.2.2.1. Une dynamique de collaboration	11
3.2.2.2. Des Centres culturels complémentaires	12
3.2.2.3. Visibilité de la coopération.....	13
3.2.2.4. Conclusions.....	13
3.2.3. Pertinence du projet.....	14
3.2.4. Évaluation quantitative et qualitative des opérations culturelles	14
3.2.4.1. Sorties Autorisées.....	14
3.2.4.2. Be Bap.....	18
3.2.4.3. Culture-Ecole	21
3.2.4.4. Nouvelles opportunités d’action	22
3.2.5. Conclusions de l’autoévaluation	23
3.3. Analyse partagée du territoire et définition des enjeux	24
3.3.1. Enjeux et questionnements communs aux 4CC.....	24
3.3.2. Appel à manifestation d’intérêt	27
3.3.3. Définitions des enjeux du projet d’intensification	30
3.3.3.1. La ville et ses quartiers	31
ENJEU 1 : Des quartiers à décroisser, des dynamiques socioculturelles locales à renforcer.	33
3.3.3.2. La création artistique et la créativité	33
ENJEU 2 : La créativité et l’expression artistique pour déployer des solidarités dans un monde qui bouge	34

3.3.3.3. Les Liégeois-es de demain	34
ENJEU 3 : Soutenir les Liégeois-es de demain dans l'exercice de leurs droits culturels	35
3.3.4. Un défi institutionnel.....	35
DÉFI INSTITUTIONNEL : Un rôle à jouer dans le maillage socioculturel liégeois	36
3.4. Le projet d'action culturelle intensifiée	37
3.4.1. Les opérations culturelles.....	37
3.4.1.1. Sorties Autorisées.....	37
3.4.1.2. Quartiers Pluriels.....	39
3.4.1.3. Be Bap.....	40
3.4.1.4. Nouvelles opportunités d'action	41
3.4.2. Plus-value de l'action culturelle intensifiée	41
3.4.3. Autoévaluation du projet d'Action Culturelle Intensifiée	42
3.4.3.1. 2024-25 : Organisation et institution	43
3.4.3.2. 2025-26 : Centre de démocratie culturelle	43
3.4.3.3. 2026-27 : Les droits culturels	43
3.4.3.4. 2027-28 : Centre d'action culturelle.....	43
3.4.4. Faisabilité.....	43
3.5. Subvention.....	44
3.5.1. Subvention demandée	44
3.5.2. Parité	44
3.5.3. Emploi de la subvention	47
3.6. Coopération.....	49
3.6.1. La structuration de la coopération de Centres culturels.....	49
3.6.2. Les éléments institutionnels.....	50
3.6.2.1. L'identification de l'organe de gestion.....	50
3.6.3. L'action culturelle.....	51
3.6.3.1. L'Autoévaluation et l'analyse partagée.....	51
3.6.3.2. Le projet d'action culturelle	52
3.6.4. Les ressources et moyens.....	57

3.6.4.1. Les contributions spécifiques	57
3.7. Annexes	58
3.7.1. Fiches projets.....	58
3.7.2. Emploi de la subvention – détails.....	66

3. ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE ET COOPÉRATION

3.1. Intensification – éléments contextuels : le territoire et les institutions concernées

3.1.1. Cheminement vers l'Action Culturelle Intensifiée



Le dossier de reconnaissance déposé en 2017 présentait l'historique de la collaboration entre les quatre Centres culturels de la Ville de Liège, qui a abouti à la proposition d'action culturelle intensifiée présentée dans le même dossier. Nous reviendrons ici sur les grandes lignes de cet historique, et en particulier sur la spécificité du modèle de déconcentration que représente la réalité des Centres culturels liégeois.

Liège, quatrième commune la plus importante en termes de nombre d'habitant·es de Belgique, deuxième en région wallonne, présente la particularité de compter sur son territoire quatre Centres culturels reconnus par la FWB, dont aucun ne fut « Régional », contrairement à ceux de la plupart des grandes villes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Selon la définition établie par le décret, le territoire d'implantation de ces quatre Centres culturels est identique : la Ville de Liège. Pourtant, si les quatre Centres culturels et le Comité culturel Droixhe-Bressoux, qui s'est joint à la démarche d'intensification, attirent un public provenant de l'ensemble (ou presque) du territoire de la Ville de Liège, l'action culturelle qu'ils développent ne peut toucher l'entièreté de ce territoire : certains quartiers n'en bénéficient que très peu.

Le nouveau décret du 21 novembre 2013 et la possibilité qu'il offrait de développer une action culturelle intensifiée est, dès lors, apparu comme une opportunité pour des équipes qui ne se côtoyaient que rarement. Les 4 Centres culturels font cependant partie de la Coopération Culturelle liégeoise, qui rassemble depuis 2009 les dix Centres culturels reconnus de l'agglomération liégeoise (Ans, Chênée, Flémalle, Jupille-Wandre, Liège - Les Chiroux, Ourthe et Meuse, Seraing, Soumagne, Sprimont et enfin Herstal, reconnu en janvier 2020). Les origines de cette coopération se trouvent au début des années 2000, avec la création d'une *Agence Régionale de Développement Culturel du Pays de Liège* qui devait donner lieu à la création d'un Centre culturel régional, qui ne verra jamais le jour. Cette agence sera liquidée en 2007 et le projet de coopération lui succède.¹

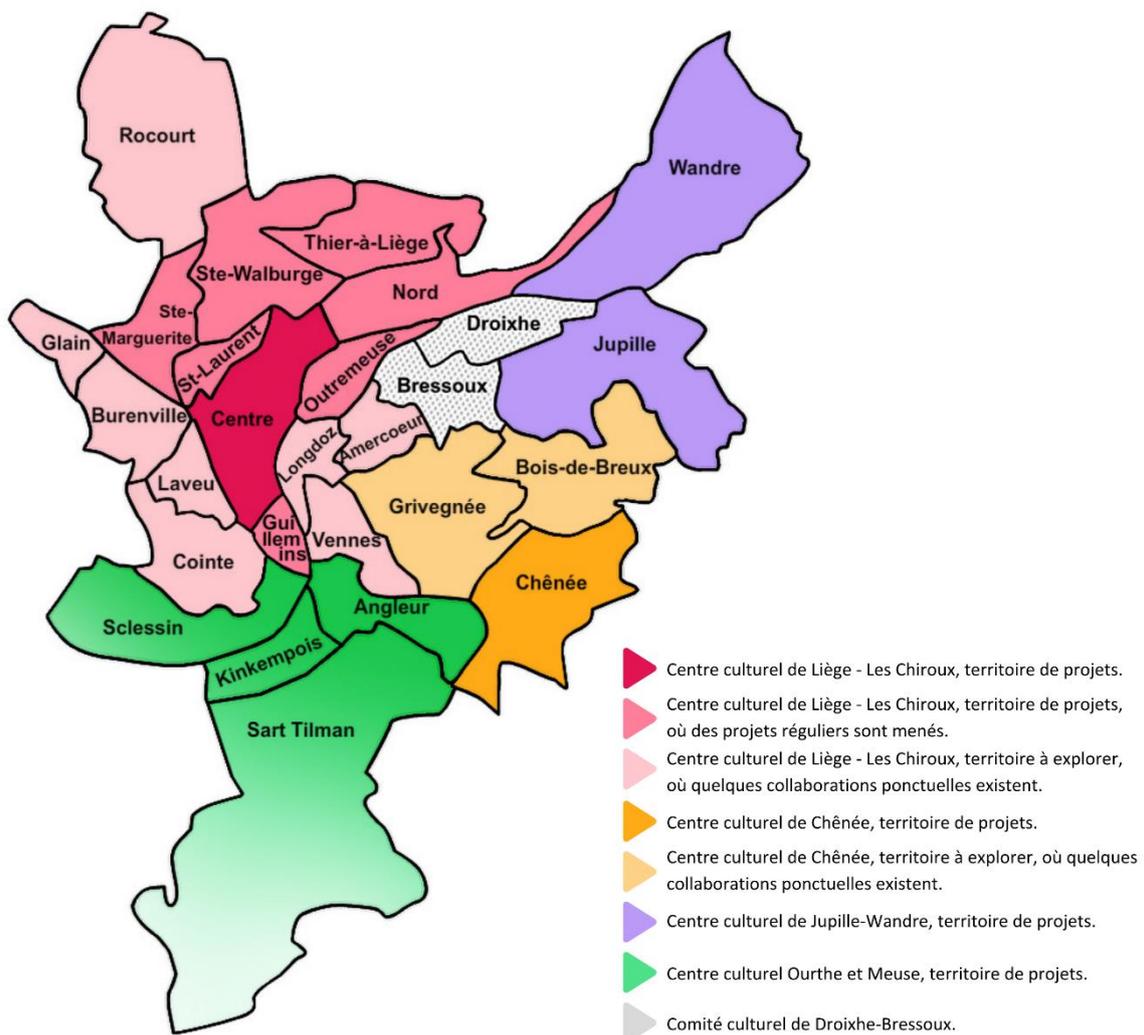
Le travail de concertation et de coopération au niveau des Centres culturels implantés sur la Ville de Liège est entamé en 2014 et aboutit (une première fois) en 2017 avec le dépôt du dossier d'intensification commun aux Centres culturels de Chênée, Jupille-Wandre, Ourthe et Meuse et les Chiroux, ainsi qu'aux Ateliers 04 et au Comité culturel de Droixhe-Bressoux. Le projet vise à changer de paradigme et, concrètement, consiste à décloisonner l'impact territorial des quatre Centres culturels liégeois et du Comité culturel Droixhe-Bressoux afin de toucher un maximum d'habitant·es de Liège.

¹ Un historique est disponible sur le site de la CCR Liège: <https://ccrliege.be/qui-sommes-nous/#histoire>.

Ce nouveau dossier commun s’inscrit dans la continuité de ce travail de coopération et de concertation entamé dans la foulée du nouveau Décret et poursuit les mêmes objectifs. L’expérience de ces cinq dernières années et l’évolution du contexte permet cependant de réajuster et d’affiner le projet d’action culturelle intensifiée. Nous allons y venir.

3.1.2. Territoire et institutions concernées

Les quatre Centres culturels liégeois et le Comité culturel Droixhe-Bressoux développent principalement leur action culturelle générale sur certains quartiers du territoire de la Ville de Liège :



Centre culturel de Chênée

Le Centre culturel de Chênée, initié dès 1971 et reconnu en 1974, se trouve sur le site de l'ancienne verrerie de Chênée. Il est intégré dans un vaste complexe socioculturel et éducatif sur le site du Parc Sauveur : le Centre a pour voisins directs une maison de jeunes, une crèche, un pavillon intergénérationnel, une école fondamentale et une Académie.

Organisé en trois espaces distincts, au cœur de Chênée, le Centre culturel dispose d'une salle de spectacles, d'espaces d'exposition, de réunion, de répétition, de rangement et d'accueil ainsi que d'une cafétéria. Ces infrastructures ont été déterminantes, au même titre que le profil de l'équipe d'animation et des directions qui se sont succédées à sa tête, quant aux orientations culturelles privilégiées par le Centre : autrefois ancrées sur le vivier associatif et la diffusion de spectacles, le Centre culturel aujourd'hui développe une attention plus particulière pour le travail des artistes, la création, la créativité et l'expression des droits culturels des plus jeunes.

Centre culturel Ourthe et Meuse

Début des années 90, des personnes investies dans le quartier d'Angleur et soucieuses de sa dynamique associative souhaitent recréer un Centre culturel. Elles se constituent en association sans but lucratif et signent avec la Ville de Liège une convention. Au cours de la même période, le Foyer culturel du Sart-Tilman, qui avait vu le jour dans les années septante, est en phase de dissolution. Jusqu'en 1986, il avait travaillé sur le territoire de l'ancienne commune d'Angleur en termes de développement culturel et de développement communautaire, avec les habitant-es et les organismes d'action culturelle et sociale implantés sur ce territoire. En 1994, le Foyer culturel d'Angleur obtient une reconnaissance par la Communauté française. Henri Schlitz (Bourgmestre de Liège – ancien Administrateur de l'ULg) insiste pour qu'il y ait une continuité entre l'action de développement culturel entamée par le Foyer culturel du Sart-Tilman et celle du nouveau Foyer culturel d'Angleur. Au moment de la signature de la convention Communauté française/ Ville /Province, la Communauté française évoque alors le souci de la grandeur du territoire et Liège aurait proposé d'y joindre Sclessin afin de le résoudre. Le Foyer culturel va dès ce moment construire un travail sur les deux rives du fleuve. Aujourd'hui, la situation a énormément évolué et le Foyer Culturel d'Angleur, devenu depuis octobre 2005 Centre culturel Ourthe et Meuse, mène un important travail associatif et de terrain où une dynamique de quartier est en marche dans chacune des deux entités.

Foyer culturel de Jupille-Wandre

Les fondements du Foyer culturel de Jupille-Wandre sont mis en place par un groupe de jeunes Jupillois dans la moitié des années 1960. Désireux de répondre aux besoins et vœux de plusieurs centaines d'adolescent-es, ce groupe crée de sa propre initiative une « Maison des Jeunes et de la Culture » à Jupille (septembre 1967). Portés par les Ministres de la Culture de l'époque et aidés par les pouvoirs publics, les animateurs de la Maison des Jeunes créent le Foyer culturel de Jupille vers 1975. L'association étend ses actions sur le territoire de Wandre en 1995 avant de prendre un nouveau souffle en se modernisant et en apportant de nouvelles collaborations et un nouveau public pour participer à ses activités. Aujourd'hui, le Foyer culturel de Jupille-Wandre est avant tout une équipe de professionnel-les au service du public, des associations et des artistes. Il propose et prend en charge des activités d'éducation permanente et de formation, des actions citoyennes, des spectacles divers pour petits et grands, des ateliers, des accueils en résidence, des actions de diffusion, de promotion, de communication... Avec comme objectif majeur : La Culture par tou-tes et pour tou-tes !

Centre culturel de Liège – Les Chiroux

Fondé en 1971 par la Ville de Liège, l'ASBL Maison de la Culture de Liège - les Chiroux sera reconnu en tant que Centre culturel par la Communauté française en 1988. Depuis, les Chiroux sont à l'initiative de plusieurs opérations et événements culturels (Babillage, l'art, la culture et les tout-petits – TempoColor – Quartiers sensibles...) et portent également de nombreux projets favorisant la citoyenneté locale et mondiale, notamment via la cellule Ilo Citoyen. Les Chiroux et son secteur arts plastiques proposent également une vaste programmation d'expositions, dans l'espace expo du Centre culturel et à la Galerie Satellite au cinéma Churchill (Grignoux), ainsi que l'organisation de la Biennale de l'Image Possible-BIP. Le Centre d'expression et de créativité Les Ateliers 04 est intégré au Centre culturel, en collaboration avec les autres Centres culturels liégeois.

Les Chiroux développent également un projet de diffusion des arts de la scène au départ d'une salle de 188 places et d'une série de salles associées. Au centre de ce projet artistique se retrouvent des propositions orientées jeune public et/ou musique d'écoute, ainsi que de nombreuses résidences d'artistes.

Comité culturel de Droixhe-Bressoux (Espace Georges Truffaut)

Le Comité culturel Droixhe-Bressoux est fondé au printemps 2004 pour créer un pôle d'activité culturelle autour de la salle des fêtes de Droixhe, l'Espace Georges Truffaut.

Cette asbl émane d'un partenariat entre la Ville de Liège, le Centre culturel de Liège - Les Chiroux, le Foyer culturel de Jupille-Wandre et les associations du quartier. Le Comité Culturel Droixhe-Bressoux est un lieu d'accueil, d'échanges, de créativité et de découvertes culturelles. C'est un point de rencontre entre des citoyen-nés d'âges, d'origines et de cultures différentes, ainsi qu'un espace de collaboration avec les associations du quartier et de Liège. Des projets variés sont menés auprès de publics divers et en collaboration avec des partenaires associatifs et culturels. Lieu de diffusion, espace de création, l'Espace Georges Truffaut est autant un lieu de promotion et de revalorisation du quartier qu'une vitrine de la Ville de Liège.

Les Ateliers 04

Situés entre la création et les pratiques artistiques en amateur, l'animation culturelle et les démarches d'éducation permanente, Les Ateliers 04 sont un Centre d'expression et de Créativité (CEC), adossé au Centre culturel Les Chiroux. Les Ateliers 04, anciens Ateliers d'Art Contemporain, ont pour vocation de faire le lien entre tous les publics et l'Art, par le renforcement des capacités d'expression de chacun et chacune et la pratique active de la créativité. Le CEC propose un programme de stages, d'ateliers et de workshops pour tous les âges, menés par des artistes-animateur-rices, dans une multitude de disciplines. Les bureaux de l'équipe sont situés au Centre culturel Les Chiroux, mais les Ateliers 04 occupent d'autres locaux, à plusieurs endroits de Liège, pour leurs activités.

3.1.3. Ambition du projet d'action culturelle intensifiée

L'ambition du projet d'action culturelle intensifiée se résume, d'un point de vue territorial, à une phrase : faire de son territoire d'implantation, dans son entièreté, son territoire de projet. Un projet à l'échelle de la Ville de Liège, au-delà des frontières historiques des anciennes communes et/ou quartiers.

Pour ce faire, le travail mené par les différents Centres culturels liégeois constitue évidemment un atout. Aussi bien du point de vue territorial, que du point de vue des compétences, expertises et pratiques développées par les six structures au fil du temps : celles-ci se complètent et se renforcent, comme les portraits esquissés ci-dessus le laissent percevoir.

Le terreau est donc idéal pour mutualiser, renforcer et coconstruire un projet commun et cohérent à l'échelle de la Ville de Liège, dans l'optique d'augmenter l'exercice des droits culturels de la population. Ce constat est renforcé par les résultats des autoévaluations et analyses partagées réalisées au sein des différentes structures, qui mettent en lumière les similitudes, parfaitement logiques, entre les réalités territoriales et les publics des quatre Centres culturels.

L'autoévaluation de cette intensification permet en outre de réaffirmer la pertinence de ce travail commun et complémentaire, tout en soulevant certaines difficultés et certains points d'attention pour les cinq prochaines années.



Défilé des Drôles d'Oizôs, dans le cadre de l'opération Be Bap, lors de l'Autre festival en mai 2023.

3.2. Autoévaluation de l'action culturelle intensifiée

3.2.1. Eléments contextuels

La mise en place de l'intensification, en janvier 2019, s'est déroulée dans un contexte particulièrement défavorable. D'abord, le subventionnement obtenu pour la reconnaissance de l'action culturelle intensifiée était bien moindre qu'espéré : 100 000 euros sur les 200 000 euros demandés. Cette donnée a orienté le travail réalisé, en particulier la première année : le projet a dû être repensé, certains axes ont dû être priorités par rapport à d'autres. Les directions et l'animatrice chargée de la coordination de l'intensification (que nous désignerons dans ce dossier comme "notre coordinatrice") se sont régulièrement réunies à cette fin, mais ce processus a inévitablement retardé la mise en œuvre du projet et réduit les ambitions présentées en 2017.

En 2020 et 2021, le travail d'intensification est à nouveau ralenti, voire paralysé, par la crise sanitaire et les confinements successifs. En plus de l'annulation inévitable de nombreuses activités, l'intensification souffre du manque de contacts entre les équipes : si la coordination au sein de chaque structure est déjà rendue difficile par le travail à distance, elle l'est d'autant plus dans le cadre de l'intensification, dont les activités demandent encore à être consolidées à ce moment-là. Les équipes regrettent d'ailleurs que le début d'émulation autour de l'intensification qui avait émergé à l'occasion de la journée de rencontre entre les équipes du 10 septembre 2019 ait été interrompue en 2020.

Suite aux inondations de juillet 2021, les Centres culturels Ourthe et Meuse et de Chênée, dont les territoires d'implantation ont été gravement touchés, ont répondu à d'autres préoccupations, plus urgentes, au plus près des personnes touchées. Cet épisode critique pour la région de Liège a donc entraîné, du côté des Centres culturels, un chamboulement dans le cours des activités, mais a surtout remis à l'ordre du jour l'urgence à (re)créer du lien social. Les équipes de ces deux Centres culturels soulignent par ailleurs la façon dont ces événements ont reconfiguré leur relation aux habitants et habitantes et ont mis en avant d'autres facettes de leur travail. Ces crises successives ont évidemment un impact sur la population, dont les perspectives d'avenir semblent incertaines. Nous reviendrons sur ce dernier point dans l'analyse partagée.

En 2022, alors que chacun pensait pouvoir relancer ses activités « normalement », c'est une crise énergétique et économique qui remet à nouveau une partie de celles-ci en question. Les citoyens et citoyennes rencontrent des difficultés et sont moins enclins à fréquenter les lieux culturels, *a fortiori* pour des activités payantes ou des propositions moins attendues, qui font appel à leur curiosité.

Il faut enfin noter que sur la durée du contrat-programme, trois animatrices (à mi-temps) se sont succédées pour la prise en charge de l'intensification. Les deux premières étaient en tout début de carrière et ce poste leur a permis de trouver un temps-plein comme animatrice dans des Centres culturels de l'arrondissement. Chacune à son tour a dû prendre ses marques, se familiariser avec le projet et se l'approprier, ce qui demande du temps. La continuité a cependant été assurée.

Malgré les obstacles rencontrés, le projet de l'intensification s'est consolidé peu à peu, avec les moyens financiers et humains à disposition, mais plus lentement et modestement qu'espéré lors du dépôt du dossier en 2017.

3.2.2. Évaluation du travail de coopération

3.2.2.1. Une dynamique de collaboration

Depuis 2017, et le dépôt du dossier de demande de reconnaissance de l'action culturelle intensifiée, une belle dynamique s'est instaurée entre les Centres culturels, dont le travail commun s'appuie sur de fréquentes rencontres. Le contraste avec la situation antérieure au nouveau décret et à l'opportunité qu'il offrait de développer un projet commun est frappant : précédemment, chaque Centre culturel travaillait principalement de son côté, peu de concertation avait lieu entre les structures se partageant le territoire de la Ville de Liège.

Ainsi, les directions des 4 Centres culturels, qui pilotent ensemble le projet, se sont rencontrées 5 à 8 fois par année. Le rythme est passé à une à deux fois par mois à l'occasion du travail sur le présent dossier. Ces rencontres sont à la fois l'occasion de penser l'adaptation et le développement du projet d'intensification par rapport au contexte (en particulier en 2019), aux évolutions en cours sur le territoire liégeois, mais aussi un lieu d'échange et de réflexion sur les pratiques : quel rôle pour les Centres culturels en période de crise sanitaire ? Comment repenser le métier d'animateur·rice socioculturel·le suite à cette crise ? Quelles nouvelles façons de travailler devraient être pérennisées ? Elles permettent également à chacun·e de se tenir au courant de ce qui se passe chez ses voisins liégeois. Les quatre directions s'accordent pour souligner la bonne entente qui règne et la qualité du travail réalisé en commun.

Une rencontre entre les équipes d'animation a également été organisée le 10 septembre 2019, autour du projet de centre de ressources (dont il sera question dans la partie 2.3.1). Cette journée fut le point de départ d'un travail de réflexion mené par notre coordinatrice sur le partage des dispositifs d'animation et leur transposition à d'autres lieux. Cette dernière a échangé avec les différentes équipes d'animation à de nombreuses reprises pour établir une fiche par dispositif. Si la dynamique lancée à l'occasion de la journée du 10 septembre a été interrompue par la crise sanitaire, les équipes de chaque Centre culturel estiment que des réflexes d'échanges, d'entraide et de collaboration ont été mis en place depuis 2019 et sont devenus plus naturels.

La participation de notre coordinatrice à une série de formations, de réunions d'information et de rencontres, desquelles elle rend compte à toutes les équipes, permet par ailleurs à chaque Centre culturel d'être informé et représenté quand se discutent des sujets importants pour le secteur. C'est par exemple le cas lors des Rencontres de l'Astrac (29 janvier 2019 et 25 janvier 2021), du webinaire « Soutenir la santé mentale des jeunes » (17 mai 2021), de la formation Step Entreprendre au travail collaboratif (8 et 21 janvier, 4 et 25 février 2020), ou encore de la formation sur la réforme des asbl organisée par la CCR (16 mai 2019).

Ces éléments, ainsi que l'autoévaluation des opérations culturelles (voir point 2.4), témoignent de la dynamique positive engagée depuis 2019. Il faut cependant noter que la perception du projet de l'intensification varie grandement en fonction des équipes et des postes occupés au sein de celles-ci. Certains le considèrent comme une « couche en plus », une charge de travail supplémentaire, alors que d'autres y voient au contraire des ressources permettant dans une certaine mesure la facilitation de leur travail. La position des Ateliers 04 et de l'Espace Georges Truffaut par rapport au pilotage du projet et la prise de décision pourrait également être clarifiée. La lisibilité du projet, de ses intentions

et de la stratégie mise en place pour les équipes reste donc un enjeu important pour les prochaines années.

De la même façon, construire un projet commun demande de nombreux moments de concertation, des réunions, des prises de décision communes, ce qui est très chronophage pour les directions, d'où l'importance d'établir des processus de communication fluides et une méthode de travail efficace. Depuis 2022, une personne référente par « axe » de l'intensification a été désignée parmi les directions, elle est l'interlocuteur-riche privilégié-e pour notre coordinatrice. Cela a contribué à faciliter la prise de décision, mais du chemin reste encore à parcourir.

3.2.2.2. Des Centres culturels complémentaires

Le territoire de la Ville de Liège a pour particularité, nous l'avons vu, d'abriter quatre Centres culturels dont les spécificités propres sont, de l'avis de chacun et chacune, complémentaires, ce qui est une vraie force pour le projet de l'intensification.

Les territoires d'implantation et les infrastructures, le matériel disponible ainsi que la taille des équipes, d'abord, sont particulièrement contrastés. Ces éléments ont en grande partie déterminé l'orientation du travail de chaque Centre culturel, chacun ayant une approche de l'action culturelle qui lui est propre, en fonction de laquelle des compétences et expertises ont été développées. Alors que Jupille-Wandre revendique une approche « plaisir » spécialisée dans la diffusion et le jeune public, Ourthe et Meuse met plutôt en avant le travail de proximité, appuyé sur les relations entretenues avec les habitantes et habitants. À Chênée, une expertise s'est développée du côté des résidences d'artistes et du jeune public (programmation scolaire et projets tout public), alors que les Chiroux sont reconnus pour leur travail avec les tout-petits, sur les arts plastiques (avec la Biennale de l'Image Possible) et pour leur approche de la culture et de la citoyenneté, portée par l'opération TempoColor. Les portes d'entrée vers l'action culturelle sont donc différentes, mais les enjeux et objectifs poursuivis peuvent souvent se rencontrer, comme cela sera développé dans le point 3.3.1.

Les parcours, profils et réseaux très variés des 4 directeurs et directrices jouent également un rôle dans l'intensification. Chacun-e y apporte un regard alimenté par une expérience propre. Grâce à l'implication de leurs directions dans le secteur socioculturel, les 4 Centres culturels fréquentent différentes plateformes et lieux de décisions, telles que l'Astrac, l'Association des Centres Culturels, la Commission de l'Action Culturelle et Territoriale, la Commission Musique, ou divers Conseils d'Administration. Ils sont également représentés dans de nombreux organes sur le territoire liégeois, comme la Commission Consultative Accueil Temps Libre ou Angleur Sports. Cette implication de chacun-e leur confère une certaine reconnaissance dans le secteur, et leur permet d'obtenir la confiance des partenaires.

Prendre cette complémentarité comme point de départ, plutôt que le commun, permet d'éviter de s'installer dans des logiques de concurrence et de s'appuyer sur les forces, les ressources, les compétences de chacun pour construire un projet partagé, au bénéfice de l'entièreté du territoire liégeois.

3.2.2.3. Visibilité de la coopération

Rendre visible ce travail de collaboration et les actions et projets qui en découlent aux yeux du public, en particulier le public liégeois, est un défi : comment se saisir de sa matérialité pour la rendre visible ? Comment en faire une entité à part entière, sans perdre le lien aux Centres culturels qui la composent ? En 2022, l'appellation "Centres culturels liégeois" a été définie en référence à la fois à ce travail commun et aux actions respectives de chaque structure. Un logo a par ailleurs été créé, à partir duquel des objets promotionnels et deux bâches ont été réalisées. Celles-ci ont notamment été déployées à l'occasion de Retrouvailles². Le *Be Bap Bus*, dont il sera question dans la partie 2.4.2, peut également constituer un outil pour la communication et la visibilité de l'intensification.



La collaboration avec le Festival de Liège, amorcée en 2022 (voir point 2.4.4), constitue une autre façon de donner une existence à l'intensification auprès du public du festival, mais aussi des professionnel·les du secteur.

3.2.2.4. Conclusions

La richesse de cette collaboration entre des Centres culturels implantés sur la même ville mais aux réalités quotidiennes très différentes est reconnue par toutes les parties prenantes. Le dépôt d'un premier dossier d'action culturelle intensifiée a permis de fluidifier les échanges et coups de main entre équipes voisines aux outils et compétences complémentaires, et de mutualiser certaines ressources.

La vision commune du projet d'intensification et de ses objectifs, ainsi que la place à y prendre pour chacun·e, pourraient cependant être clarifiées pour les équipes, qui suivent parfois le projet de (très) loin. La méthode de travail en collaboration nécessite de la même manière quelques ajustements, afin de faciliter les processus de prise de décision et ainsi gagner en efficacité.

Enfin, l'identification par le public et le secteur socio-culturel liégeois de cette action intensifiée et, surtout, de ce qu'elle recouvre, mérite d'être développée et mieux partagée dans le futur.

² Foire des loisirs actifs et de qualité qui se déroule chaque premier week-end de septembre dans le parc de la Boverie.

3.2.3. Pertinence du projet

Malgré les difficultés contextuelles rencontrées (voir point 3.2.1), le projet de l'intensification reste pertinent pour chacun des Centres culturels impliqués, ainsi que pour l'Espace Georges Truffaut et les Ateliers 04, pour diverses raisons.

D'abord, la première et la plus évidente, est le fait que l'action culturelle combinée des acteurs concernés ne permet pas la couverture du territoire liégeois dans son entièreté. Or, les autoévaluations et analyses partagées de chacun montrent à quel point il est indispensable de construire des projets tenant compte de la spécificité de chaque quartier, mais aussi les difficultés rencontrées par les Liégeois et Liégeoises pour se déplacer. Le manque de temps et de moyens pour investir les différents quartiers dont l'offre culturelle est moins développée est un obstacle pour le développement de l'expression des droits culturels sur le territoire de la Ville de Liège, notamment pour le Centre culturel de Chênée, qui a amorcé un travail à Grivegnée-Bas, ou pour les Chiroux qui n'ont pas les ressources suffisantes pour développer Quartiers Sensibles seuls, tels que prévu dans le précédent dossier, ce qui a donné lieu à Quart[ie]mouvant dans le centre-ville. Aussi, par exemple, le Comité culturel de Droixhe-Bressoux, dont les ressources sont limitées, salue la possibilité offerte dans le cadre de l'intensification d'offrir aux habitantes et habitants l'accès à des projets ou spectacles de qualité au cœur de leur quartier.

La mutualisation des ressources et compétences est une deuxième raison avancée, à la fois en termes de personnel et de matériel. L'intensification offre la possibilité d'échanger certaines compétences spécifiques, certains outils, propres aux équipes de chaque Centre culturel. Par exemple, dans le cadre d'un projet spécifique, un des Centres culturels pourrait bénéficier des compétences d'un régisseur lumières issu d'une autre structure.

La mutualisation passe également par la prise en charge commune de certains événements plus ponctuels : par exemple, en 2022, une séance d'information à destination des enseignantes et enseignants concernant la programmation scolaire a été organisée en commun, ce qui permet de sortir des logiques de concurrence d'une part et d'optimiser la communication envers le monde scolaire d'autre part.

Enfin, la définition d'une politique culturelle cohérente et concertée, à partir des spécificités propres mais aussi des enjeux et objectifs communs aux différents acteurs socioculturels du territoire, semble être une stratégie porteuse pour assurer la pérennité du secteur.

3.2.4. Évaluation quantitative et qualitative des opérations culturelles

3.2.4.1. Sorties Autorisées

3.2.4.1.1. Description et données quantitatives³

Le centre de ressources en ligne est le principal projet mené dans le cadre de l'opération Sorties Autorisées. Au moment de la rédaction de ce dossier, le site web qui l'héberge existe bien mais n'a pas encore été mis en ligne.

³ Voir aussi le tableau d'évaluation quantitatif, en Annexes, Partie 6 clé USB - Partie 3 ACI

L'objectif de ce centre de ressources est de mettre à disposition des acteurs du secteur socioculturel et associatif (de Liège mais aussi d'ailleurs) des dispositifs d'animation sur la thématique du quartier, qui ont déjà été testés et éprouvés sur le terrain. Les équipes d'animation des Centres culturels se sont ainsi réunies une première fois le 10 septembre 2019 pour réfléchir à la meilleure façon de rendre les dispositifs d'animation transposables dans d'autres contextes. À partir du travail réalisé lors de cette journée, notre coordinatrice a rencontré les différentes équipes d'animation pour réaliser les fiches pédagogiques qui figurent dans le centre de ressources. Le premier objectif était d'en réaliser une par Centre culturel par année, à partir d'une animation sélectionnée pour sa pertinence par rapport à la thématique, ce qui a été fait en 2019. Les années 2020 et 2021 ayant été pauvres en activités pour cause de crise sanitaire, le centre de ressources n'a pas pu être réalimenté et a donc été mis en pause.

En 2021, une exposition itinérante a par ailleurs été créée, « Voyagez confiné-es ». Celle-ci, constituée à partir de contributions de citoyens et citoyennes liégeois-es ayant mis à profit les confinements pour réaliser un projet artistique, a circulé pour être installée successivement dans les quatre Centres culturels.

3.2.4.1.2. Droits culturels

Quatre objectifs relatifs aux droits culturels avaient été définis pour l'opération culturelle Sorties Autorisées : Renforcer l'expression des citoyens et des associations en vue de créer des identités collectives par quartier; Renforcer l'accès aux patrimoines locaux et les valoriser; Faire émerger de nouvelles formes d'expression collectives; Mettre en place des outils (nouveaux canaux?) de communication entre l'ensemble des Liégeois-es, en vue de renforcer la circulation de l'information et une auto-gestion de celles-ci.

Force est de constater que le contexte général n'a pas permis le déploiement prévu de cette opération, et que ses objectifs en termes de droits culturels n'ont été que très partiellement remplis. Quelques éléments peuvent toutefois être soulignés.

Des intentions ont été formulées et les premiers jalons ont été posés. Le site web hébergeant le centre de ressources n'a pas encore été mis en ligne, néanmoins, les démarches entamées s'inscrivent dans l'objectif de mettre en place des outils pour permettre une appropriation et auto-gestion de dispositifs d'animation invitant les citoyen·nes à exercer leur droit à la participation active à la vie culturelle et améliorant leur accès économique, physique et surtout géographique à la culture.

Des fiches d'animation ont en effet été réalisées et pensées pour permettre cette appropriation. Ainsi, toute personne ou association souhaitant répliquer un dispositif d'animation ayant fait ses preuves dans les Centres culturels liégeois aura à sa disposition les informations nécessaires pour y parvenir. L'objectif premier est de permettre aux dynamiques enclenchées dans les quartiers couverts par les 4 Centres culturels d'essaimer dans d'autres quartiers, et ainsi d'augmenter l'accès à la vie culturelle et le droit à la participation active à la vie culturelle.

Les trois premiers objectifs résonnent particulièrement avec des dispositifs comme Quartiers Sensibles (et en particulier sa déclinaison Quarti[e]mouvant) aux Chiroux ou Fenêtres au Centre Culturel Ourthe et Meuse. Ceux-ci se sont véritablement installés dans les quartiers (Centre pour Quarti[e]mouvant ; Angleur et Sclessin pour Fenêtre), sur une période plus longue, pour faire émerger la créativité des

habitantes et habitants. Si ces projets ne relèvent pas de l'intensification à proprement parler, ils constituent certainement une source d'inspiration, un matériau pour nourrir la démarche et un ensemble de compétences à mobiliser ailleurs sur le territoire liégeois.

3.2.4.1.3. Enjeux

L'enjeu couvert par cette opération est « **Quelle ville pour demain ?** », défini en deux parties :

- **En s'appuyant sur un devenir commun « Liège Métropole », transformer les représentations, les habitudes culturelles et sociales ainsi que les habitudes de mobilité qui, aujourd'hui, entretiennent dans les faits un triple cloisonnement réciproque : entre centre et hypercentre, entre centre et périphéries, entre les périphéries elles-mêmes. Afin de dépasser ces cloisonnements, activer des pratiques culturelles et sociales intégrées, des brassages multiples entre hypercentre et centre, entre centre et périphérie, périphéries entre elles et au-delà favorisant l'appropriation par toutes et tous des multiples potentialités de la ville.**
- **Favoriser l'appropriation par les citoyen·nes de la métropolisation de Liège, les rendant acteurs et concepteurs de la Ville Métropole et nourrir leur implication par les questions urbaines et sociétales qui traversent la planète aujourd'hui : quelle ville pour quel monde demain ?**

La dimension de l'enjeu relative à la mobilité des habitants et habitantes au cœur de la ville et au décroisement entre centre et hypercentre, entre centre et périphéries et entre les périphéries elles-mêmes n'a pas été explorée par l'opération Sorties Autorisées. Au fil du temps, il semble que cette dimension ait été laissée de côté. On peut cependant noter que cet enjeu de la mobilité inter-quartiers des habitantes et habitants, qui émergeait des analyses partagées des 4 Centres culturels, peut aujourd'hui être questionné au regard du travail effectué par ceux-ci durant les cinq dernières années, travail qui invite à s'interroger sur la pertinence, le besoin, d'œuvrer à ce décroisement, alors que la réalité de chaque quartier est tout à fait spécifique. L'exemple du projet Fenêtre, mené par le CCOM, montre que faire circuler les habitants d'un quartier à un autre (Angleur à Sclessin et vice versa) pose de nombreuses difficultés logistiques, et ne répond pas toujours aux attentes des citoyen·nes. Ainsi, la mobilité inter-quartiers deviendrait un outil, lorsqu'il est pertinent dans le cadre de certains projets d'aller « voir ailleurs » (visiter une expo à Jupille ou participer à un ciné-débat aux Chiroux, dans le cadre d'un projet mené par le CCOM, par exemple), mais plus une fin en soi. Lors de l'Appel à Manifestation d'intérêt du 14 février 2023, plusieurs participants et participantes, représentant des opérateurs culturels liégeois de la périphérie, ont cependant mis en avant leur besoin, envie, de pouvoir circuler plus régulièrement et facilement vers le centre-ville. Il reste donc là un enjeu à explorer. Il faut enfin noter que l'Opération Quarti[e]mouvant menée par les Chiroux au Centre-ville a permis de remettre en question la distinction entre centre et hypercentre, qui ne paraît plus très pertinente au regard du vécu des habitants et habitantes.

Le Centre de ressources constitue en revanche toujours une opportunité de décroiser les différents quartiers liégeois par la mobilité des dispositifs. Mutualiser, transposer des dispositifs d'animation demande cependant une attention particulière, notamment aux spécificités (géographiques, sociales, culturelles...) de chaque quartier. Porter des projets communs dans différents lieux devrait permettre de faire émerger des regards spécifiques aux quartiers, tout en créant du lien entre ceux-ci.

La référence à Liège Métropole pose également question, cette structure ayant perdu de sa pertinence depuis 2017, elle ne semble plus pouvoir endosser le rôle structurant qui lui avait été attribué au moment de la rédaction du premier projet d'intensification. Si l'appellation « Liège Métropole » n'a désormais plus le même impact, la réalité qu'elle recouvre reste : Liège vit aussi par des connexions avec celles et ceux qui ne sont pas strictement liégeois-es, avec le « Grand Liège ». La Coopération Culturelle Régionale (CCR) a cependant repris à son compte les enjeux relatifs à l'arrondissement de Liège, rassemblant les 10 Centres culturels concernés. L'implication des citoyen·nes dans la conception de la ville, dans la réflexion sur leur environnement direct, est plus que jamais d'actualité.

Chaque Centre culturel a bel et bien œuvré à l'appropriation par les citoyen·nes de leur ville, de leur quartier, à travers différents dispositifs, mais sur quelques territoires seulement. On peut penser à *Bocalocal* (Droixhe), *Retour sur Terre* (Sainte-Marguerite), *Quarti[e]mouvant* (Centre)⁴, *Escapes* (Chênée)⁵, ou encore au *Rallye des Cortils* (Jupille)⁶ et à *Fenêtres* (Angleur et Sclessin)⁷. Ces dispositifs œuvrent principalement à la liberté de s'exprimer de manière créative et au droit à la participation active à la vie culturelle, et alimentent le projet d'intensification. Du côté de l'Espace Georges Truffaut, l'animatrice souligne d'ailleurs l'intérêt d'avoir travaillé en partenariat avec Les Chiroux sur Bocalocal : en travaillant avec une animatrice apportant ses compétences, un projet que l'Espace Georges Truffaut n'aurait pas pu mettre en place seul a été mené à bien. Après cette première édition, l'animatrice de l'EGT pourra le reprendre à son compte pour en faire profiter d'autres publics au sein du même quartier. La dynamique dans le quartier pourra donc être pérennisée grâce à ce partenariat.

3.2.4.1.4. Conclusions

Si l'opération « Sorties Autorisées » n'a pas pu tenir toutes ses promesses, pour les raisons qui ont été évoquées, son autoévaluation met en avant quelques éléments importants pour poursuivre les objectifs précédemment énoncés en termes d'enjeux et de droits culturels, et plus généralement le travail entamé sur le territoire de la Ville de Liège.

Il semble que pour se saisir de ceux-ci, et permettre à l'opération Sorties Autorisées de se déployer, plusieurs portes d'entrées sont envisageables. D'abord, celle de la mobilité, du décroisement, qui peut elle-même se décliner de deux façons : la mobilité des habitants et habitantes et celle des dispositifs.

La question de la mobilité des habitants et habitantes, du décroisement entre la périphérie et le centre en particulier reste un enjeu fondamental. Il y a une volonté de la part de certains opérateurs culturels de pouvoir circuler avec leur public, quand il semble utile d'aller voir ailleurs dans le cadre de certains projets, mais pas d'outils ou de dispositifs qui le permettent. Comment expérimenter ce décroisement ?

⁴ Voir partie 2 dossier Chiroux.

⁵ Dispositif d'animation mis en place au Centre culturel de Chênée mais destiné à voyager d'un quartier à l'autre, comprenant une barque dans laquelle peut embarquer un·e artiste, ainsi que des casques audios pour le public.

⁶ Activité annuelle qui consiste en une balade ludique ponctuée de jeux, de contes et légendes en lien avec le territoire de Jupille.

⁷ Opération culturelle développée par le CCOM durant son précédent contrat-programme.

La mobilité de dispositifs d'animation ayant déjà fait leur preuve est une autre porte d'entrée, qui est celle empruntée par le projet de centre de ressources. Ces dispositifs d'animation peuvent voyager vers d'autres lieux, d'autres quartiers où ils pourront être appropriés par d'autres. C'est un travail de mise en réseau (au sens propre et au sens figuré) qui est alors mis en avant.

Enfin, *prendre appui sur et appuyer* la vie culturelle des quartiers est la dernière porte d'entrée vers les objectifs présentés. À partir des associations, des comités de quartier, de l'histoire, des envies des habitantes et habitants d'un quartier, et des compétences et savoir-faire acquis dans le cadre d'opérations culturelles telles que Quartiers Sensibles ou Fenêtre, la vie culturelle dans les quartiers deviendrait le lieu où s'expérimentent les enjeux formulés. C'est alors un travail de proximité qui est privilégié.

Ces portes d'entrée ne sont cependant pas mutuellement excluantes, il s'agira de réfléchir à la façon dont on souhaite les faire intervenir dans le projet d'action culturelle intensifiée.

3.2.4.2. Be Bap

3.2.4.2.1. Description et données quantitatives

L'opération Be Bap englobe l'axe « expression et créativité » du projet d'intensification, et est principalement prise en charge par le Centre d'Expression et Créativité Les Ateliers 04. Trois projets-phares sont à souligner, en plus de quelques activités ponctuelles.

Drôles d'Oizos, d'abord, est un collectif d'associations singulières et créatives⁸ « chapeauté » dans le cadre de ce projet par les Ateliers 04. Ces associations liégeoises (CEC ou autres) accompagnent leurs participant-es dans la réflexion, la création et le récit d'une vision du monde, à partir d'un thème commun. Les réalisations sont ensuite exposées ensemble, dans le cadre de la Biennale des Arts Participatifs. Ce processus est l'occasion pour les Ateliers 04 de visiter la plupart des ateliers et lieux de création participants, mais aussi de se rendre compte de la vitalité de ces associations et de la créativité du public amateur sur le territoire liégeois. Si les réunions, prises de décision et expositions ont lieu au centre-ville, c'est bien dans les locaux des différents partenaires, disséminés partout sur le territoire, que le processus créatif prend vie.

Les **ateliers créatifs et stages en délocalisation** sont le deuxième pan de l'opération Be Bap. Dans le cadre de l'intensification, Les Ateliers 04 ont en effet organisé une série d'activités en délocalisation : création d'une chanson lors de « Langue française en fête » à Glain, atelier Stop Motion à Jupille, ateliers d'écriture à Droixhe, ateliers réguliers au sein du Musée des Transport en Commun, etc. Ces activités sont principalement organisées en partenariat. La communication et les tarifs sont adaptés au public visé, afin de favoriser la mixité : l'idée est de pouvoir toucher des personnes qui ne viendraient pas aux ateliers organisés à l'Académie, par exemple. Ces ateliers incluent les paramètres de l'expression citoyenne et de l'espace public, tout comme les stages d'été organisés en

⁸ Par exemple, lors de l'édition qui a abouti en mai 2022 : 48fm, Tabane, CCOM, Animation et Créativité, L'atelier Graffiti, Interra, Revers, Cap Migrants, Le Babibar, La Baraka, La Bicoque, Camera-etc, Le Créahm, La Marelle et La Lumière.

délocalisation. Ces stages accueillent pour une semaine des enfants autour d'un projet créatif et citoyen. Par exemple, en juillet 2022, le stage « Musée à ciel ouvert » a permis à un groupe d'enfants de réaliser un parcours artistique au sein du parc Péralta à Angleur, à partir de matériaux récupérés dans le quartier, touché par les inondations l'année précédente.

Le **Be Bap Bus**, ensuite, est un dispositif qui a été élaboré par les Ateliers 04, en collaboration avec notre coordinatrice et le Musée des transports en commun. Ce projet, qui rejoint aussi l'opération Sorties Autorisées, est aujourd'hui remis en question. Après un travail de réflexion et d'élaboration de l'outil, celui-ci a été mis en service pendant l'été 2021, durant lequel il a effectué cinq sorties (Fête de la Musique à Sainte-Marguerite ; deux sorties à l'Espace Georges Truffaut ; week-end Retrouvailles et Place Making des Carmes) au cours desquelles 6 animations ont été proposées, pour le tout public.

Le bus a été aménagé pour voyager dans les quartiers liégeois, avec l'objectif d'aller à la rencontre des citoyen·nes et de susciter des moments de partage au travers de l'expression créative et de l'expérimentation artistique. Lors de ces sorties, les animations proposées invitaient les gens à partager leurs expériences du quotidien et de leurs quartiers. Il a par ailleurs constitué un point de rencontre et une accroche pour les passants et passantes, par sa visibilité. Sa mobilité reste en revanche toute théorique et pose une série de problèmes organisationnels, qui ont limité le nombre de sorties en 2021 (5 sorties sur les 14 prévues initialement) et ont tout à fait mis en suspens le projet en 2022 (aucune sortie réalisée). Pour tout déplacement, il faut en effet prévoir une demande d'autorisation auprès de la ville, un lieu permettant les manœuvres et le stationnement du bus, ainsi qu'un chauffeur agréé pour le conduire. Ce dernier point est particulièrement délicat, puisqu'il s'est avéré que la tournante prévue entre les chauffeurs ne pourrait pas être organisée, un seul d'entre eux étant compétent pour conduire ce bus. Aujourd'hui, il est clair que le dispositif est trop rigide pour constituer un bon outil d'animation. Son rôle doit donc être repensé.



3.2.4.2.2. Droits culturels

Quatre objectifs relatifs aux droits culturels avaient été définis pour l'opération culturelle *Be Bap* : Organiser la participation active des populations à la définition et à la mise en œuvre de politiques culturelles visant la cohésion et la transformation sociale; Favoriser toute démarche soutenant la création et la créativité avec une attention particulière à la diversité culturelle; Soutenir le patrimoine culturel sous toutes ses formes, qu'il nous vienne du passé ou qu'il soit en pleine émergence; qu'il soit matériel ou immatériel; Œuvrer à une citoyenneté responsable par le biais de langages créatifs permettant l'occupation de l'Espace public.

Dans le cadre de Drôles d'Oizos, par exemple, les participant·es sont invité·es à s'exprimer sur un sujet de société de façon créative, à partir des référents de leur choix, des moyens d'expression qu'ils

maîtrisent ou qu'ils souhaitent explorer. Les réalisations sont ensuite mises en valeur dans le cadre d'une exposition collective, réalisée en co-construction, ce qui encourage la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir. Le fait de travailler de façon décentralisée avec de nombreux CEC et associations et de développer des partenariats favorisent par ailleurs l'accès physique, géographique et symbolique à la culture.

Ce projet annuel explore un peu moins le droit à participer à la prise de décision en matière culturelle, contrairement à Liège Souffle Vert, un projet qui avait pour ambition de relayer vers les pouvoirs publics, à travers la réalisation et l'installation dans l'espace public d'une « butte comestible et sonore », de nouveaux possibles, de nouvelles formes de « vivre en ville ».

Concernant le *Be Bap Bus*, son potentiel d'action sur l'accès à la culture et le droit à la participation active à la vie culturelle est entravé par les limitations techniques du dispositif. L'organisation de stages et ateliers créatifs en délocalisation et en partenariat a en revanche permis de développer ces mêmes droits, ainsi que la liberté de s'exprimer de manière créative. L'attention portée dans les projets à la citoyenneté et à l'expression dans l'espace public permet également de rencontrer les objectifs propres à l'opération culturelle.

Enfin, comme Sorties Autorisées, *Be Bap* avait un objectif de soutien au patrimoine, qui a finalement été peu exploré.

3.2.4.2.3. Enjeux

L'enjeu couvert par cette opération est « La création artistique et la créativité », défini comme suit : Susciter la création artistique et la créativité de toutes et tous pour apporter un écho à une autre façon de voir et de vivre le rapport aux concitoyens, au travail et au non-emploi, aux nouvelles technologies, aux cultures... Bref, déconstruire pour reconstruire autrement.

Les différents aspects de l'action des Ateliers 04 dans le cadre de l'intensification explorent la relation entre citoyenneté et créativité, entre société et expression artistique, et par là, entre l'individu et le collectif. Les thèmes et sujets de société choisis sont variés, et autorisent toujours plusieurs portes d'entrée. Par exemple, dans le cadre de la Biennale de l'Image Possible en 2020, les Ateliers 04 ont proposé des ateliers invitant les visiteurs et visiteuses à mettre en scène leur vision de leur identité. Les animations proposées dans le cadre du *Be Bap Bus* ont quant à elles été conçues autour des thématiques du quartier et du vivre ensemble. Elles invitaient les participant·es à partager un regard sur leur quartier, à partir d'une activité créative. Pour le projet *Drôles d'Oizos 2023-2024*, le thème choisi est la décolonisation, thème que chaque CEC participant s'appropriera à sa façon.

Les Ateliers 04 sont par ailleurs intervenus en soutien sur diverses initiatives des Centres culturels liégeois, dans une perspective d'échanges de compétences et de délocalisation des activités. Ce fut le cas notamment pour « En avant les enfants » à Jupille-Wandre ou dans le cadre de « 15 au carré », en partenariat avec le Centre culturel Ourthe et Meuse. Des quartiers habituellement peu animés culturellement ont également été investis par les Ateliers 04, tel que Glain dans le cadre de la Fête de la Langue Française en 2020. Néanmoins, pour que les Ateliers 04 puissent davantage encore étendre leur action à l'entièreté du territoire, il conviendrait de disposer de davantage de ressources. Ils font

en effet face à un manque de temps de travail à consacrer à l'animation, face à la charge administrative qui repose sur eux.

3.2.4.2.4 Conclusions

Par bien des aspects, la mise en œuvre de l'opération Be Bap rejoint aussi les objectifs formulés dans le cadre de l'opération Sorties Autorisées. Si Be Bap œuvre à l'expression créative et artistique des citoyen·nes, c'est aussi en tissant des liens sur l'entière du territoire liégeois et en « décloisonnant » les territoires, les quartiers.

Ainsi, le collectif Drôle d'Oizos, rassemblant des associations membres issues de différents quartiers liégeois, permet de concevoir un projet commun respectant les spécificités propres à chaque structure, avec et pour des publics qui, *a priori*, ne se côtoient pas. Les participant·es et leurs réalisations voyagent vers le centre-ville, où a lieu la Biennale des Arts Participatifs. La vitalité du collectif pourrait cependant constituer un appui pour aller encore plus loin dans la démarche, et pour penser des déplacements vers les lieux d'implantation des associations.

L'autoévaluation a montré que le Be Bap Bus n'était pas l'outil à privilégier pour investir les zones les moins bien loties en termes de propositions culturelles. Des stages et activités en délocalisation ont en revanche pu être organisés, grâce à des partenariats, mais cela n'est pas (encore) possible dans tous les quartiers : les locaux disponibles manquent souvent. L'idée d'un dispositif mobile ne doit dès lors pas être abandonnée, et pourrait au contraire être remise sur le métier pour aboutir à une proposition plus réaliste et plus en adéquation avec les besoins du terrain, quitte à être moins rutilante que le très beau Be Bap Bus, qui pourrait quant à lui être affecté à une fonction de communication.

Les délocalisations sont par ailleurs, actuellement, mises en place en fonction des opportunités de partenariat qui se présentent, ou de la disponibilité des locaux. Avec un dispositif mobile, certaines contraintes pourraient être levées, ce qui permettrait d'intervenir plus librement dans un quartier ou un autre. Il pourrait alors être utile d'objectiver les besoins dans les différents quartiers, en fonction des opérateurs culturels présents et des activités proposées. Cette démarche permettrait également d'identifier les personnes ressources dans chaque quartier. On fait ici le lien avec le centre de ressources et l'opération Sorties autorisées.

Une dernière piste de développement est peut-être à trouver du côté du soutien au patrimoine culturel matériel et immatériel, qui n'a pas été traité frontalement dans le cadre de l'opération Be Bap. Les quartiers et leur patrimoine pourraient représenter un appui dans ce cadre.

3.2.4.3. Culture-Ecole

Les ambitions relatives à cet enjeu ont été largement revues à la baisse en raison de la limitation du subventionnement de l'intensification. C'est la CCR (Coopération Culturelle Régionale Liège) qui l'a repris à son compte, notamment en se positionnant comme porteuse du consortium qui anime la plateforme PECA pour la région liégeoise.

L'intensification n'a néanmoins certainement pas laissé cet enjeu de côté - ne fût-ce qu'en raison de l'important travail réalisé avec les écoles par chaque Centre culturel. Concrètement, ceux-ci sont d'ailleurs présents au sein du Consortium liégeois à la manœuvre de cet important chantier, via la direction des Chiroux. De plus, notre coordinatrice contribue à la réflexion sur l'implémentation du PECA par une participation active aux réunions de la plateforme, ainsi qu'à diverses rencontres, événements et formations (Salon de l'éducation ou journées organisées par l'ASTRAC par exemple). Ce travail reste donc plus que jamais d'actualité.

On rappellera enfin qu'en 2022, une soirée de présentation scolaire a été organisée à destination des enseignantes et enseignants. Lors de celle-ci, le Centre culturel les Chiroux, le Centre culturel de Chênée, le Centre culturel Jupille-Wandre, l'Espace Georges Truffaut ainsi que la Courte Echelle et Ilo Citoyen ont présenté leurs programmations pour le monde scolaire. Ce moment convivial permet de sortir d'une logique de concurrence pour aller vers plus de coopération et d'efficacité dans les propositions de chaque structure.

3.2.4.4. Nouvelles opportunités d'action

Les Centres culturels liégeois sont également restés attentifs aux nouvelles opportunités d'action qui se sont présentées. Ainsi, la contribution au **Festival de Liège**, par le soutien à un spectacle (*Musique for Trees* de Garrett List proposé par Orchestra Vivo! qui avait répété pendant un an au Centre culturel de Chênée dans le cadre d'une résidence artistique, en 2022, puis *Flesh* en 2023), est apparue comme pertinente, notamment pour visibiliser l'existence de la collaboration auprès du public liégeois et des institutions culturelles partenaires.

Un soutien a été fourni par l'intensification à l'opération « **Place aux artistes** », initiative conjointe de la Ville de Liège, la Province de Liège et du Théâtre de Liège qui rencontre certains de nos objectifs : tous les samedis de l'été, des artistes se produisent dans l'espace public, donnant lieu à des moments conviviaux et accessibles à tou-tes. Un représentant de l'intensification a intégré le jury qui a sélectionné ces artistes, à la demande des organisateurs. Ce type d'activité permet à des artistes émergents et locaux de diffuser et promouvoir leurs créations, et de favoriser l'accès à la culture pour tou-tes. Le public était d'ailleurs au rendez-vous.

Enfin, depuis juillet 2022, l'intensification prend également en charge l'organisation de **cours de guitare** à Angleur. Suite à la fin des activités de l'asbl Diapason, les Centres culturels ont été approchés pour permettre la continuité de ces cours. Cette activité rejoint l'objectif de promouvoir l'expression et la créativité au cœur des quartiers. De plus, une cession de subvention accompagnait cette reprise, qui devrait nous permettre d'augmenter progressivement la part d'emploi liée à l'action intensifiée.

Ces exemples montrent la capacité de l'intensification à répondre aux sollicitations reçues qui sont pertinentes par rapport à son projet. Cette collaboration entre les 4 Centres culturels offre un potentiel pour se saisir d'opportunités qui n'auraient pas pu l'être individuellement. Ces opportunités participent par ailleurs à mettre en lumière, plus largement, l'action conjointe et singulière des Centres culturels liégeois.

3.2.5. Conclusions de l'autoévaluation

À partir des premiers jalons posés lors des cinq dernières années, le projet d'intensification ne demande qu'à se développer. L'objectif principal, qui est de déployer une action culturelle sur l'ensemble du territoire de la Ville de Liège pour permettre à tou-tes les Liégeois et Liégeoises d'avoir la possibilité d'exercer leurs droits culturels, doit rester au cœur du projet. La pertinence du projet a été établie et la collaboration entre les différentes parties prenantes (et en particulier, les 4 Centres culturels) fonctionne. Cela n'était pas gagné d'avance, après de nombreuses années à cohabiter sur le même territoire en se rencontrant très peu.

Les enjeux à partir desquels déployer cet objectif général peuvent en revanche être repensés et affinés à partir des **questions soulevées par l'autoévaluation** :

- Comment poursuivre les ambitions relatives aux quartiers, à leur patrimoine et aux droits culturels de leurs habitantes et habitants, telles qu'elles avaient été formulées dans le cadre de l'opération Sorties Autorisées ? Comment (mieux) ancrer l'exercice de la citoyenneté au cœur des quartiers ?
- Comment s'emparer de l'enjeu de la mobilité, à partir des outils et compétences qui sont ceux des Centres culturels et d'un CEC ? Comment expérimenter le décloisonnement ? À partir des dispositifs ? À partir des personnes ?
- Comment développer encore la création artistique et la créativité dans les zones peu dotées en propositions culturelles, au-delà des projets en délocalisation déjà proposés par les Ateliers 04 ? Quels outils, quels dispositifs mettre en place pour intervenir dans ces zones ? Comment choisir où et avec qui intervenir ?
- Quel rôle l'intensification peut-elle jouer au sein du tissu socioculturel liégeois, dans un contexte de crises successives qui pèse sur les perspectives d'avenir de chacun et chacune ? Comment mettre les compétences acquises et le réseau construit au profit du paysage culturel de la Ville de Liège ? Quelle visibilité pour le projet d'intensification ?



Animation et réalisation d'un jeu des 7 familles, à Droixhe, dans le cadre de l'intensification, avec l'association La Bobine et un de ses groupes d'apprenant-es en français langue étrangère (FLE).

3.3. Analyse partagée du territoire et définition des enjeux

Cette partie s'appuiera, au-delà de l'autoévaluation ci-dessus, d'une part sur les analyses partagées et la définition des enjeux des quatre Centres culturels, et d'autre part sur les réflexions ayant émergé de l'appel à manifestation d'intérêt du 14 février 2023⁹.

3.3.1. Enjeux et questionnements communs aux 4CC

Voici les enjeux qui ont été définis dans les dossiers propres à chaque Centre culturel :

Centre culturel de Chênée:

Un enjeu : « Comment le Centre culturel peut-il accompagner la population vers un dépassement du manque de perspectives dans un contexte où les crises se succèdent et leurs conséquences s'installent, engageant ainsi le citoyen à chercher sa place dans un monde en constante mutation? »

Trois hypothèses d'action :

- Se retrouver pour mieux s'ouvrir au monde.
- S'ouvrir au monde et le questionner.
- Investir l'espace public.

Trois opérations culturelles relatives à ces hypothèses :

- « Foyer Ardent »
- « Et si on en parlait? »
- « Allez, tous dehors! »

Deux actions culturelles spécialisées :

- Aide à la création.
- Culture/école.

Deux actions culturelles relatives à ces spécialisations :

- « Escales »
- « La quinzaine des ateliers »

Centre culturel Ourthe et Meuse :

Un enjeu et une opération culturelle par quartier, à partir d'un constat : « Quartiers en chantier. Les repères des habitants d'Angleur et Sclessin ont été ébranlés : Covid, inondations, chantier du tram... Cela a provoqué des changements à de nombreux niveaux : relationnel, urbanistique, patrimonial, démographique, culturel, familial, amical, associatif, financier, socio-médical... qui laissent

⁹ Voir le PV complet de cet appel public à manifestation d'intérêt en Annexes, Partie 5 Eléments constitutionnels - 5.4.6.4. PV Appel à manifestation d'intérêt.

apparaître une prégnance de plus en plus marquée aux incertitudes. Ces changements vont se vivre, avec ou sans l'implication des habitants. En Centre culturel, nous défendons l'option "avec"! »

À Sclessin :

- Un enjeu : « Ensemble, une (re)mise en lumière et en couleurs via une (re)connexion des uns et des autres. En s'appuyant sur un tissu associatif riche et au travers d'une dynamique participative et collective ».
- Une opération culturelle : « Fenêtres... sur les richesses sclessinoises »

À Angleur :

- Un enjeu : « Avec des citoyens et des partenaires, une (re)construction d'un commun vivant. Pour moi, pour nous, pour d'autres - ici, ailleurs, aujourd'hui et demain ».
- Une opération culturelle : « Fenêtres... au coin de nos rues »

Foyer culturel de Jupille-Wandre :

Un enjeu : « Décoder et soutenir ce qui est culture aux yeux des Jupillois/Wandruziens tout en développant une vie culturelle diversifiée et inclusive au sein des quartiers de notre territoire, cette démarche globale intégrant une réflexion critique sur nos vécus en évolution. »

Une opération culturelle : « Quartiers en culture », déclinée en 4 volets : « En avant les enfants », « Enchanter son territoire », « Construire des citoyens de demain », « Peca ».

Centre culturel de Liège - Les Chiroux :

Deux enjeux¹⁰: « Les jeunes, opérateurs culturels à part entière » et « Les Liégeois-es, à l'écoute d'un monde en transformation pour une ville à ressentir, à réfléchir et à créer, à l'image de leurs aspirations ».

Trois opérations culturelles :

- « Babillage »
- « TempoColor »
- « Quarti[e]mouvant »

Une action culturelle spécialisée en Diffusion des Arts de la Scène.

¹⁰ Voir Partie 2, point 2.3.1.

Les enjeux définis par chacun des quatre Centres culturels émergent d'un contexte à la fois commun (un contexte général de manque de perspective face à des crises successives ; et un contexte local dans le cadre des transformations que vit la Ville de Liège) et spécifique. Trois pistes d'enjeux se dégagent pour le projet d'intensification, qui ont été discutées lors de l'appel à manifestation d'intérêt du 14 février 2023. Celles-ci se situent logiquement dans la lignée du dossier précédent.

Contexte: Crises successives - Quelles perspectives?

Chênée

- Foyer/proximité
- Soutien tissu associatif
- Espace public
- Soutien à la création artistique
- Développement sur Grivegnée-Bas
- ACS Culture/Ecole
- Opérateur territorial PECA

CCOM

- Proximité
- Quartiers en chantier
- Embellir l'espace public
- Vers les "mini-quartiers"
- Liens avec le C-V
- Appui sur le tissu associatif
- Espaces de créativité et d'expression
- ACG

Les Liégeois
et Liégeoises
de demain

La Ville et ses
quartiers

La création
artistique et la
créativité

Jupille-Wandre

- Appui sur ressources de chaque quartier
- Enchanter son territoire
- Développer une vie culturelle diversifiée et inclusive
- Soutien à l'expression associative et artistique
- Ateliers créatifs en famille
- En avant les enfants

Chiroux

- Proximité
- Espace public
- Les jeunes, opérateurs culturels
- Centre - périphérie
- Expression citoyenne locale et globale
- Ateliers 04
- Une ville à l'image des Liégeois.es

3.3.2. Appel à manifestation d'intérêt

Lors de cette rencontre, une soixantaine d'acteurs et actrices du secteur socioculturel et artistique liégeois ont été invité-es à s'exprimer sur les trois thématiques, définies à partir des autoévaluations et analyses partagées respectives de chaque Centre culturel et à partir de l'autoévaluation de l'intensification : Création artistique et créativité ; Les Liégeois et Liégeoises de demain ; La ville et ses quartiers.

L'intérêt et l'enthousiasme des personnes présentes pour ces thématiques témoignent de leur pertinence et de leur actualité et permettent de dégager certaines pistes de réflexion. Ces retours positifs font également écho à une demande du secteur de pouvoir se rassembler, en tant qu'opérateurs culturels et de proximité. De nombreux participants et participantes constatent un manque de concertation et de dialogue à Liège, et se réjouissent dès lors de cette opportunité de se retrouver.

Voici une synthèse en trois points des témoignages et opinions exprimés lors de cet atelier.

Sa ville et ses quartiers

Les participants et participantes s'accordent généralement sur le constat suivant : Les quartiers liégeois ont des identités multiples, l'offre culturelle y est inégalement répartie, les différents quartiers se distinguent très nettement (notamment du point de vue sociologique). Certains quartiers (Saint-Léonard, Outremeuse, Centre-Ville) ont une vie culturelle riche, alors que d'autres (Glain, Burenville, Xhovémont, Grivegnée Haut et Bas ou Rocourt), sont moins dynamiques sur le plan culturel, mais il y existe pourtant bien une vie locale, de quartier, grâce à de petites associations ou comités de quartier. Pour améliorer l'exercice des droits culturels dans ces "zones", deux axes principaux sont évoqués : celui de la mobilité et celui de l'appui à la vie culturelle dans les quartiers.

La mobilité représente cependant un frein important, accentué depuis 2019 et le début des travaux du tram, mais qui existait déjà bien auparavant. L'offre limitée de bus, le sentiment d'insécurité, la difficulté à se déplacer avec un groupe d'enfants/de jeunes, les nombreux obstacles entravant la mobilité douce, ou encore l'absence d'envie de la part des gens sont des facteurs qui limitent les déplacements d'un quartier à l'autre et de la périphérie vers le centre.

Différentes pistes sont en revanche évoquées concernant l'appui par l'intensification à la vie culturelle au niveau très local, en envisageant les quartiers comme terrains transformables/transférés/en transformation. Une première piste est celle de la visibilité de ce qui s'y passe déjà : valoriser le travail entamé par les très petites structures qui manquent parfois d'outils de communication, mais aussi leur permettre de se rencontrer, d'échanger et éventuellement de travailler ensemble. Les partenariats avec les personnes ressources, sur le terrain, apparaissent d'ailleurs comme un facteur clé pour rencontrer les habitantes et habitants d'un quartier. Pouvoir identifier les forces vives dans un quartier, savoir qui contacter pour toucher ses voisins est un élément très important. Une seconde piste évoquée est celle de l'appui sur l'histoire et le patrimoine de chaque quartier : la réaffectation de certains lieux permet parfois, comme pour le Kultura en Outremeuse, le redéveloppement d'une activité qui s'était essouffée au fil du temps. L'investissement de l'espace public, en tant qu'espace commun, partagé, en tant qu'espace d'expression appartenant à tou-ttes représente une troisième

piste évoquée. La question des lieux de la culture est revenue à plusieurs reprises dans les discussions, notamment à travers l'idée du développement de tiers lieux : les tiers lieux, en tant qu'endroits où se rassembler, apprendre à se connaître, mais aussi accueillir les besoins et envies des gens, seraient selon certain-es des ressources culturelles importantes au cœur des quartiers. Les participantes et participants ont par ailleurs évoqué la possibilité de multiplier le type de propositions dans les quartiers, l'importance de varier le type d'activités, toujours en s'adaptant aux spécificités du lieu. Enfin, la question de l'envie de participer, associée à celle du sentiment d'appartenance doit également être investiguée : pourquoi certain-es considèrent-iels que « ce n'est pas fait pour eux » ? Comment dépasser ce sentiment de certain-es habitant-es pour semer l'envie de participer ?

La création artistique et la créativité

Les participantes et participants insistent sur le rôle essentiel des pratiques artistiques, expressives et de création, dès le plus jeune âge : travailler l'imaginaire permet d'ouvrir des espaces de résistance citoyenne, de développer la confiance en soi et en les autres. Le rôle des acteurs socioculturels est alors de nourrir la curiosité, de pousser à la découverte en prenant appui sur le travail des artistes.

Plusieurs freins au développement de la création artistique et de la créativité ont été identifiés (communication et visibilité ; difficultés de mobilité et transport pour les groupes plus éloignés, espaces et lieux à disposition limités et limitants, manque de moyens humains et financiers), mais une série de propositions a également été formulée. D'abord, l'importance de la présence sur le terrain, en face à face, pour développer la relation aux publics, qui passe aussi par la connaissance et la confiance réciproque, et donc une approche de proximité. Ensuite, la façon de s'adresser et de considérer les jeunes et leurs pratiques a été abordée : certain-es attirent l'attention sur l'importance de tenir compte des référents culturels des jeunes sans pour autant les caricaturer et les enfermer dans des stéréotypes. Les réseaux sociaux, sont par exemple des espaces de créativité qui pourraient être investis par le secteur, mais il est aussi possible de confronter les jeunes à des formes qui leur sont moins familières, sans craindre de provoquer du débat. L'espace public est, par ailleurs, identifié comme un lieu à investir. Enfin, la constitution de réseaux, la construction et la consolidation de partenariats dans une optique de décentralisation, de mutualisation des ressources et compétences et de communication est la troisième piste abordée.

Les Liégeois-es de demain

Un premier constat est tiré par plusieurs participant-es : il existe sur le territoire de la Ville de Liège une vraie mixité culturelle et socio-économique, que l'on ne retrouve pas forcément dans les lieux culturels. Pourtant, les jeunes sont bien là, présent-es et intéressé-es. Il s'agit d'aller à leur rencontre, pour faire ensemble, pour faire d'elles-eux, à tout âge, des acteur-rices (et non pas des consommateur-rices) de l'offre culturelle.

Pour ce faire, plusieurs pistes sont évoquées. La première concerne l'école, qui représente une possibilité de lien entre le secteur socioculturel et les jeunes (mixité). Il semble ensuite nécessaire de s'interroger sur la communication, le langage utilisé, et la façon de s'adresser aux jeunes, sans pour autant les cantonner à des stéréotypes (la catégorie "les jeunes" recouvre une grande diversité). La possibilité de prendre le temps de construire des relations, sur le long terme, est également évoquée. Certain-es proposent par ailleurs de développer des lieux de rencontre, semblables à des tiers lieux,

simplement pour être ensemble. Enfin, les possibilités de penser entre les différents acteurs du secteur des offres culturelles complémentaires a également été mise sur la table.

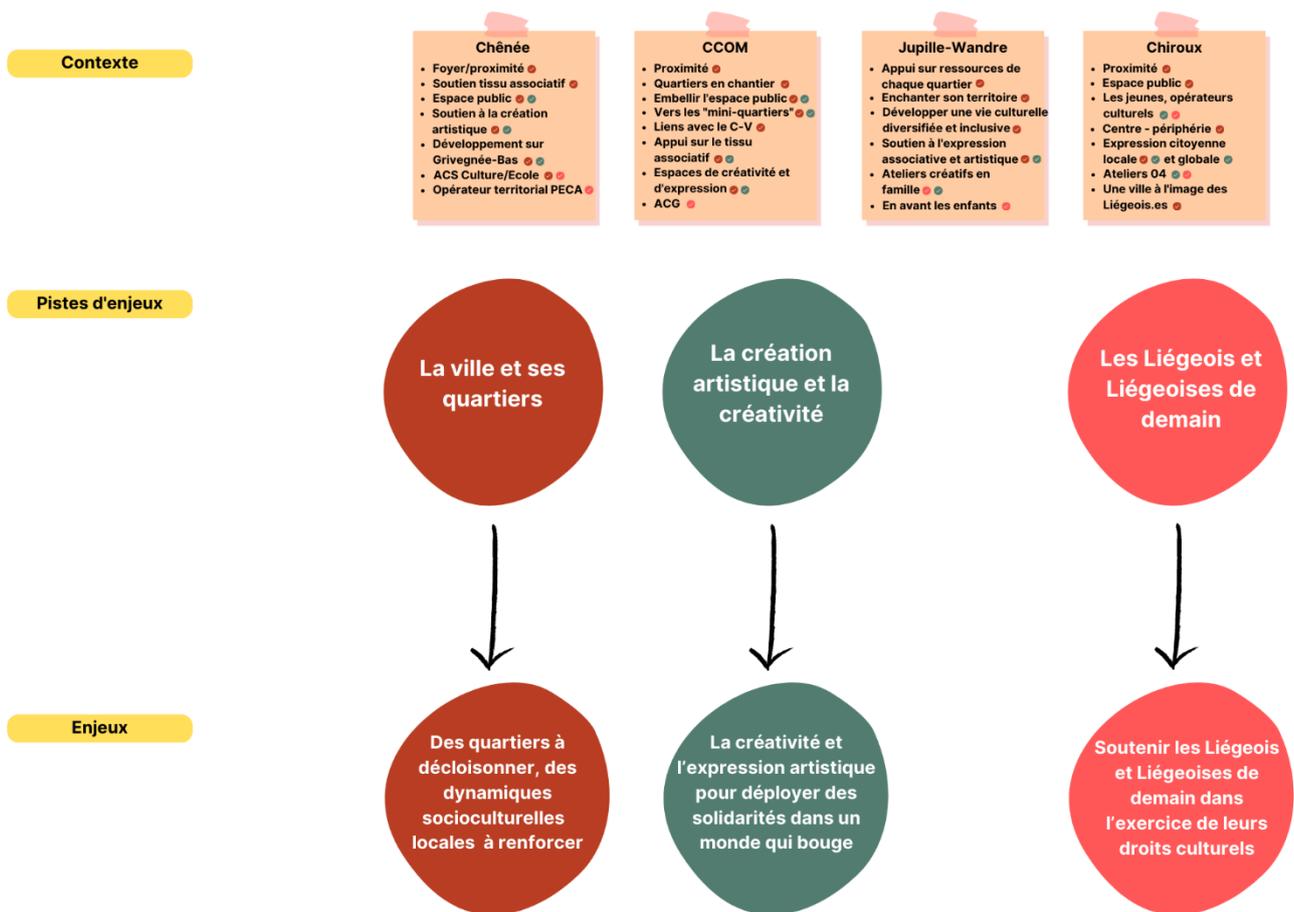


Introduction à la journée d'échange du 14 février 2023 (appel public à manifestation d'intérêt) par l'Echevin de la culture de la Ville de Liège, Mehmet Aydogdu.

3.3.3. Définitions des enjeux du projet d'intensification

« La culture est un moyen, grâce à l'éducation permanente, d'émancipation culturelle et collective. [...] Liège est une Ville pionnière en termes de participation, notamment avec son Projet de Ville. [...] Le politique est là pour accompagner, guider. Tant mieux quand les citoyens se saisissent d'un concept, d'un projet et que celui-ci tombe dans le domaine public. On sait que cela sera **merveilleux** puisqu'on sait que cela sera la rencontre entre la science, la culture et la participation ».

Willy Demeyer, 30 mars 2023 (Rêvons Liège 2030)



À partir des réflexions menées autour de ces trois pistes, les enjeux du projet d'action culturelle intensifiée ont été définis.

3.3.3.1. La ville et ses quartiers

Les analyses partagées des 4 Centres culturels mettent en avant un contexte de crises successives (sanitaire, écologique, climatique, financière, etc.), qui affecte les citoyen·nes et les mettent face à un manque de perspectives d'avenir¹¹. Au CCOM, l'enjeu défini pour Angleur invite à dépasser cette situation en œuvrant à la reconstruction d'un « commun vivant », en travaillant autour d'un sentiment de sérénité. À Chênée, c'est notamment à travers la notion de foyer que l'on retrouve en filigrane cette ambition : développer un lieu où se sentir bien, comme point d'appui à l'exercice de la citoyenneté.

À travers ces approches se profile également la question de la proximité. Cette confiance en l'avenir, le développement de nouvelles perspectives, se construit à partir de lieux familiers et accueillants. L'autoévaluation et l'analyse partagée des Chiroux mettent en avant l'importance de la proximité, des choses simples et proches des gens. Les Chiroux proposent en outre de travailler sur la citoyenneté à deux niveaux : global, mais aussi (très) local. Le Foyer culturel de Jupille-Wandre met quant à lui les "Quartiers en culture" au cœur de ses préoccupations, en proposant de soutenir une vie culturelle diversifiée et inclusive.

L'échelle du quartier, pour aborder la relation à la ville et au monde, semble à ces égards pertinente, malgré le fait que le découpage administratif tel qu'il existe à Liège puisse être remis en question puisque les bassins de vie dépassent parfois ces frontières¹². Au regard de l'expérience de terrain acquise par les 4 Centres culturels, les Ateliers 04 et le Comité culturel de Droixhe-Bressoux, mais aussi des conclusions de l'appel à manifestation d'intérêt, les quartiers liégeois ont des identités multiples, les différents quartiers se distinguent très nettement (notamment du point de vue sociologique), d'autant plus lorsqu'on s'intéresse aux quartiers ayant rejoint Liège à l'occasion de la fusion des communes¹³. L'offre culturelle y est par ailleurs inégalement répartie. Enfin, La ville est actuellement en transformation, et ces transformations affectent chaque quartier différemment.

Ainsi, pour un Centre culturel, développer des projets dans un quartier liégeois qui n'est pas celui (ou ceux) dans lequel il est implanté ne va pas de soi. Cela demande du temps et des moyens humains : il faut pouvoir identifier les forces vives dans un autre quartier, où les réseaux de sociabilité sont parfois bien différents, identifier les besoins et envies des habitants et habitantes, mais aussi porter attention à des aspects plus pragmatiques, tels que trouver des lieux adaptés. Le Centre culturel de Chênée a par exemple la volonté de développer son action culturelle sur le quartier de Grivegnée-Bas, où des projets ont été lancés, mais ce développement est freiné par un manque de ressources à y consacrer.

L'autoévaluation de l'opération *Quartiers Sensibles* des Chiroux souligne également la nécessité de prendre le temps de s'implanter dans un quartier. Au CCOM, qui couvre Sclessin et Angleur, on note que les réalités et problématiques de chacun de ces quartiers sont de plus en plus contrastées, notamment suite aux inondations qui ont touché Angleur et au risque de gentrification qu'entraîne l'arrivée du tram à Sclessin. À partir de ce constat, l'équipe du CCOM a d'ailleurs choisi de travailler sur deux enjeux distincts, un par quartier. Le Foyer Culturel de Jupille-Wandre constate de son côté qu'il

¹¹ Voir aussi à ce sujet les résultats de l'enquête « Noir, Jaune, Blues », publiés par Le Soir et la RTBF en janvier 2023.

¹² Voir Partie 2, point 2.2.2.1.3

¹³ Bien que celle-ci ait eu lieu en 1977, soit il y a presque 50 ans, elle n'a pas gommé les identités de chaque quartier, comme en témoignent les discours de certain·es habitant·es, notamment à Jupille et à Wandre.

existe peu de liens entre les deux quartiers dans lesquels il est implanté, mais aussi que son public est peu enclin à se déplacer, notamment vers le centre-ville. Les projets doivent donc être pensés en fonction de spécificités très locales.

Prendre les quartiers comme point de départ, c'est à la fois tenir compte de réalités très locales dans notre approche de la Ville de Liège, être cohérent par rapport aux enjeux développés par chaque Centre culturel et aux objectifs du projet d'intensification, et s'appuyer sur l'expertise acquise durant les cinq dernières années (dans le cadre d'opérations culturelles telles que *Be Bap* et *Sorties Autorisées* pour l'intensification, *Quartiers Sensibles* pour les Chiroux ou *Fenêtre* pour le CCOM; mais aussi dans le cadre de dispositifs plus ponctuels, comme *Escales* à Chênée ou *Le Rallye des Cortils* à Jupille ou encore par la participation de l'EGT à la dynamique du quartier de Droixhe-Bressoux à travers son implication dans le Collectif Autour de l'étang).

Comme pressenti par l'autoévaluation et confirmé lors de l'appel à manifestation d'intérêt, il y a deux façons d'envisager les relations entre les habitant-es, la ville et les quartiers. La **première**, c'est par le **décloisonnement** entre les quartiers, et en particulier entre la périphérie et le centre, en encourageant la mobilité des gens, les rencontres et découvertes inter-quartiers, l'appropriation par chacun-e des possibilités offertes aux quatre coins de la Ville de Liège. On pense par exemple ici à la volonté du CCOM de travailler sur les liens entre Sclessin et le centre-ville, ou à un des constats de « Jeunesse Ardente »¹⁴, qui note de la part des jeunes Liégeois-es une envie prononcée de « découvrir autre chose, de sortir du quartier, de rencontrer d'autres personnes ». Décloisonner peut aussi passer par la mobilité des dispositifs d'animation, des outils, des compétences, comme cela avait été prévu dans le cadre du dossier d'action générale intensifiée précédent.

La **seconde** façon d'envisager les relations entre les habitant-es, la ville et les quartiers consiste à prendre appui sur, mais aussi soutenir, la **vie locale**, le patrimoine, les envies et besoins des habitants et habitantes pour favoriser l'exercice des droits culturels, au cœur du quartier. C'est ainsi que le Foyer culturel de Jupille-Wandre compte s'appuyer sur « ce qui est culture aux yeux [des habitant-es] ». Les opportunités offertes par l'espace public, à cet égard, sont explorées par Les Chiroux au centre-ville (dans le cadre de *L'Autre Festival* et de *Quarti[e]mouvant*, notamment); par le Centre culturel de Chênée (dans le cadre de la future opération *Allez, tous dehors!*); par le Foyer culturel de Jupille-Wandre (dans le cadre de la *Fête des Enfants*); par le Centre culturel Ourthe et Meuse (notamment dans le cadre d'un objectif de « mise en lumière et en couleurs » du quartier de Sclessin, souvent décrit comme gris et triste) ou encore par l'EGT (qui investit notamment l'espace public dans le cadre de la *Fête du quartier*).

Ces deux façons d'envisager ces relations se rejoignent cependant partiellement, puisque, par exemple, soutenir la vie locale d'un quartier devrait encourager la volonté de découvrir ce qu'il s'y passe, et donc la mobilité des habitant-es. De la même façon, la mobilité des dispositifs, outils et compétences développés par les Centres culturels devrait permettre de renforcer les dynamiques socioculturelles dans d'autres quartiers. Nous aboutissons donc à la formulation d'un enjeu unique.

¹⁴ Voir Partie 2, point 2.2.2.3.1.

ENJEU 1 : Des quartiers à décroquer, des dynamiques socioculturelles locales à renforcer

Inviter les Liégeoises et Liégeois à poser un autre regard sur leur Ville, à explorer ses potentialités, à découvrir les ressources qui s’y trouvent, mais aussi à s’approprier celles-ci au mieux; Inviter les citoyen·nes à s’en saisir, qu’elles soient patrimoniales, artistiques et/ou socio-culturelles; Disséminer des outils, expériences et compétences nés dans certains quartiers ailleurs dans la ville et l’arrondissement de Liège; S’inspirer pour cela de ce qui se fait ailleurs, dans d’autres villes.

Si les Centres culturels n’ont pas dans leurs pouvoirs celui d’améliorer la mobilité sur le territoire de la ville, ils peuvent en revanche accompagner les transformations en cours sur celui-ci et œuvrer à mettre en valeur et en lumière des trajectoires possibles, des liaisons existantes, pour le [re]lier. Ils peuvent également soutenir et visibiliser les initiatives locales en développant certaines fonctions culturelles (diffusion, création et créativité) pour mettre en avant les attraits artistiques et culturels de chaque quartier et ainsi favoriser les déplacements.

=> Cette dimension de l’enjeu sera explorée par l’opération 1: **Sorties autorisées**

Inviter les habitantes et habitants à se réapproprier leurs lieux de vie, avec une attention particulière pour l’espace public, espace commun et partagé. En s’appuyant sur les richesses et ressources existantes, faire des lieux de vie des lieux chaleureux, accueillants, où échanger, où défendre et exercer ses droits, et en particulier ses droits culturels. Encourager la participation des habitants et habitantes aux prises de décisions qui concernent leurs quartiers. Favoriser la rencontre et les liens entre les habitant·es et les usager·ères de chaque quartier. Soutenir et développer les dynamiques socioculturelles locales.

=> Cette dimension de l’enjeu sera explorée par l’opération 2 : **Quartiers Pluriels**

3.3.3.2. La création artistique et la créativité

Comme souligné lors de l’Appel à Manifestation d’intérêt, l’imaginaire permet l’ouverture d’espaces de résistances, mais aussi de donner de la confiance. Le rôle des acteurs culturels est alors de nourrir la curiosité de chacun·e. Dans une société qui fait face à des crises successives, travailler l’imaginaire, la créativité semble être une piste vers « un dépassement du manque de perspectives » (Chênée), vers « une réponse des Liégeois-es à l’impact des crises » (Chiroux), pour repenser « nos vécus en évolution » (Jupille-Wandre), pour « l’implication des habitant·es [dans ces changements] » (CCOM), tel que le formulent les différents dossiers des Centres culturels liégeois.

L’articulation entre expression artistique, créativité et citoyenneté est d’ailleurs une préoccupation pour chacun de ces Centres culturels. Tous les quatre témoignent dans leurs dossiers respectifs d’un intérêt pour le développement des pratiques artistiques et créatives : on note qu’à Chênée, les ateliers artistiques sont plutôt organisés à destination des enfants, mais l’ambition de développer l’expression

artistique et la créativité plus largement se retrouve dans l'opération culturelle *Allez, tous dehors!*. Les résidences artistiques sont une autre façon de répondre à cette préoccupation, qui sera encore développée à l'avenir. Le Foyer Culturel de Jupille-Wandre soutient l'expression associative et artistique par différentes activités et partenariats et, par ailleurs, un atelier créatif pour les familles a été mis en place. Enfin, au CCOM, l'expression créative se trouve également au cœur des perspectives pour le prochain contrat-programme, dans la continuité du travail accompli jusqu'à maintenant, puisqu'elle est envisagée comme un terreau grâce auquel les participants et participantes peuvent se connecter avec leur « pouvoir d'agir ».

À cet égard, la participation d'un CEC tel que Les Ateliers 04 à l'action culturelle intensifiée représente une opportunité dont le projet d'intensification s'est saisi. L'autoévaluation de l'intensification a d'ailleurs montré que l'opération culturelle **Be Bap** s'est déployée ces cinq dernières années sans interruption et de façon tout à fait satisfaisante, malgré le contexte difficile. Ainsi, la troisième édition de Drôles d'Oizos est en cours, et l'organisation des ateliers et stages en délocalisation fait désormais partie des habitudes des Ateliers 04. Des possibilités de développement ont également été pointées pour cette opération : le *Be Bap Bus* s'est par exemple montré décevant à l'usage, mais pourrait laisser la place à un dispositif mobile plus flexible et adapté au terrain.

Enfin, cet enjeu recouvre également le soutien des Centres culturels liégeois à la création artistique, qu'elle soit professionnelle ou en amateur-riche, installée ou émergente. Il s'agit là, certes, d'une mission de base, mais que l'intensification compte développer davantage et soutenir à travers plusieurs projets concrets.

ENJEU 2 : La créativité et l'expression artistique pour déployer des solidarités dans un monde qui bouge

Offrir à tous les Liégeois et toutes les Liégeoises la possibilité de s'exprimer de manière artistique et créative sur ses aspirations citoyennes, à l'échelle de son quartier, de sa ville ou du monde, en diminuant les obstacles géographiques, symboliques et économiques à ces pratiques. Mettre en valeur les productions réalisées pour faire écho à ces expressions, les diffuser largement. Soutenir les dynamiques locales existantes par des propositions créatives et initier/développer/renforcer les initiatives socioculturelles dans des quartiers moins riches en opérateurs culturels.

=> Cet enjeu sera exploré principalement par l'opération 3, **BE BAP**, mais aussi par l'opération 2, **Quartiers Pluriels**.

3.3.3.3. Les Liégeois-es de demain

La volonté de toucher le public scolaire est partagée par l'ensemble des acteurs du projet de l'intensification, et elle reste tout à fait pertinente sur un territoire qui rassemble de nombreuses écoles, en particulier dans le cadre de l'implémentation prochaine du PECA. Depuis 2020, la CCR/Liège porte le consortium de médiation culturelle au sein de l'arrondissement de Liège, dans le cadre du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA). La question du PECA est donc partiellement

renvoyée vers la CCR. L'intensification continuera néanmoins d'y jouer un rôle actif, en tant que membre du consortium liégeois.

D'autre part, chaque Centre culturel, dans le cadre de son action culturelle générale, porte une attention importante au jeune public. Le Centre culturel de Chênée propose par ailleurs dans son dossier le développement d'une action culturelle spécialisée sur cette question. Il a également été désigné « opérateur territorial PECA » pour l'arrondissement de Liège. Les Chiroux ont aussi identifié un enjeu directement lié aux jeunes, vus comme opérateur-rices culturel-les.

L'action culturelle intensifiée ne propose donc pas d'opération culturelle spécifique autour de cet enjeu, qui sera abordé de façon transversale. Cela dit, un soutien pourra être apporté aux initiatives de chaque Centre culturel qui explorent ces questions et, dans le cadre des opérations *Quartiers Pluriels* et *Be Bap*, une attention particulière sera portée à la participation des jeunes.

ENJEU 3 : Soutenir les Liégeois-es de demain dans l'exercice de leurs droits culturels

Soutenir les jeunes Liégeois-es, et en particulier les ados, dans l'expression créative de leurs visions du monde, de leur ville, de leur quartier. Les impliquer dans la construction de projets socioculturels. Se saisir des opportunités offertes par le PECA à cet égard.

=> Cet enjeu sera exploré de façon transversale, à travers les trois opérations culturelles, mais aussi à travers le travail de la Coopération Culturelle Régionale.

3.3.4. Un défi institutionnel

Outre ces trois enjeux, l'autoévaluation et l'analyse partagée ont attiré notre attention sur un défi institutionnel, à l'échelle de la Ville de Liège, qui nous semble relever du projet d'intensification. Les 4 Centres culturels, le Comité culturel Droixhe-Bressoux et les Ateliers 04 ne sont évidemment pas les seuls opérateurs socioculturels sur le territoire de la Ville de Liège, loin s'en faut : ce champ, à Liège, est particulièrement riche et foisonnant. Les partenariats avec d'autres acteurs sont d'ailleurs nombreux et bien ancrés dans les pratiques de chaque structure, comme en témoignent les rapports d'activités de chacune de celles-ci.

Il a par ailleurs été indiqué, dans l'autoévaluation, que grâce aux carnets d'adresses spécifiques et complémentaires de chaque Centre culturel, mais aussi grâce à l'implication des directeurs et directrices dans divers organes structurants, les Centres culturels liégeois disposent d'une certaine *connaissance du* et *reconnaissance dans* le secteur socioculturel.

L'appel à manifestation d'intérêt et l'engouement qu'il a suscité (de la part d'acteurs aux positionnements très variés, de l'Opéra au secteur de la petite enfance; du KulturA au Comité de quartier de Grivegnée-Bas; de la Fédération des Maisons de Jeunes au Musée de la Boverie) confirment, d'une part, ce positionnement particulier, permettant aux Centres culturels liégeois de faire se croiser les différents acteurs du secteur, mais aussi, d'autre part, la volonté, le besoin ou le désir de ces différents opérateurs de se connaître et de se rencontrer. Les échanges ont confirmé que

les compétences et savoir-faire de chacun sont spécifiques, mais que les problématiques rencontrées sur un même territoire sont souvent proches.

Les Centres culturels liégeois semblent donc pouvoir tenir un rôle de point de rencontre, de point de convergence au cœur d'un maillage entre les acteurs socioculturels de Liège, dans toute leur diversité, qui reste pour grande part à construire.

La question de l'identification par le public et le secteur professionnel de cette action intensifiée et, surtout, de ce qu'elle recouvre a été soulevée par l'autoévaluation. Elle pourra être explorée dans le cadre de cet enjeu.

Ce « défi institutionnel » s'inscrit pleinement dans le cadre posé par les trois premiers enjeux : le relever facilitera le développement des trois autres opérations, en favorisant les partenariats et notre connaissance des acteurs implantés dans chaque quartier.

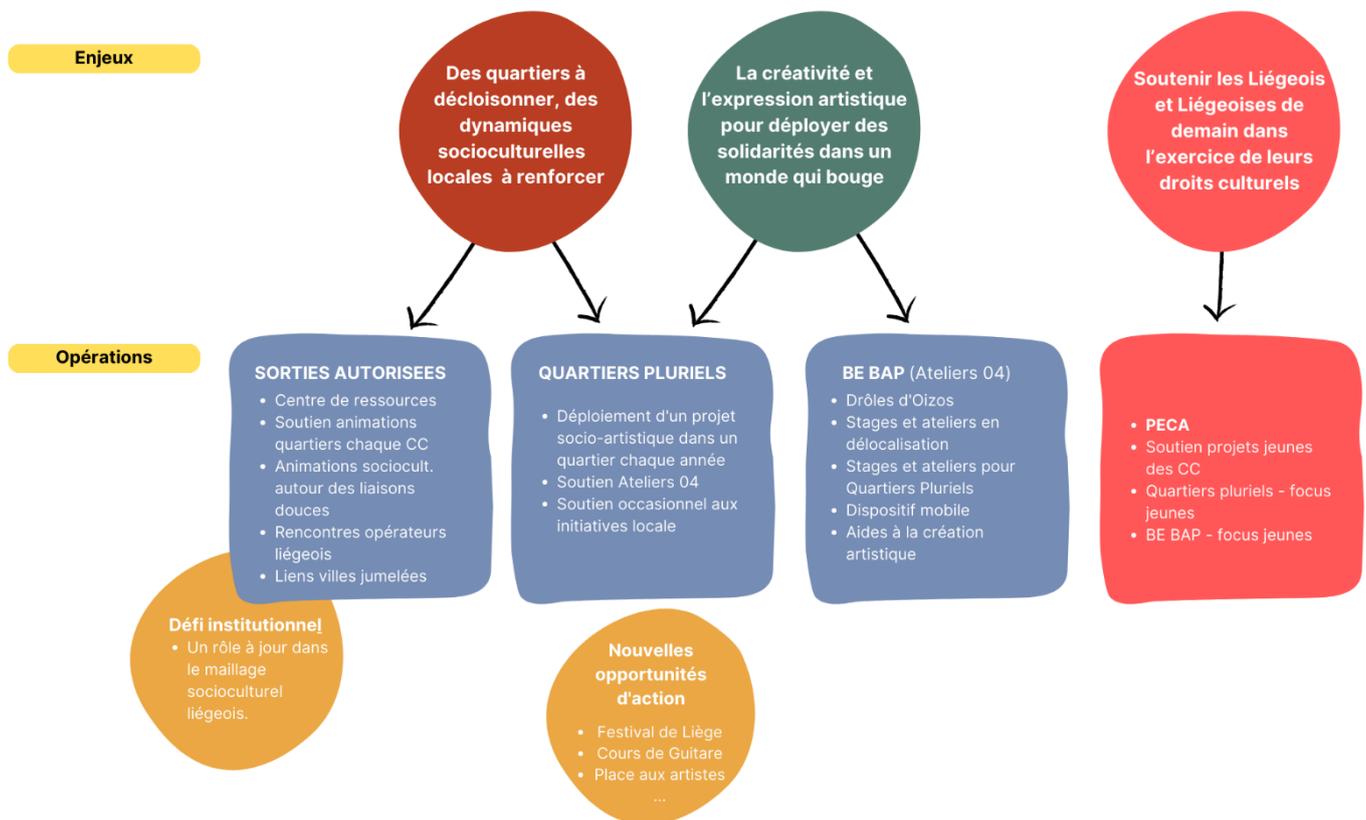
DÉFI INSTITUTIONNEL : Un rôle à jouer dans le maillage socioculturel liégeois

Organiser et articuler un réseau pour les opérateurs socioculturels sur le territoire de la Ville de Liège, fait de moments de rencontres et d'échanges, pour favoriser le dialogue et les possibilités de construire ensemble. Dépasser les logiques de concurrences pour instaurer un esprit de collaboration, à l'échelle de la Ville. Rendre visible les nombreux acteurs et nombreuses initiatives culturelles existantes à Liège, au bénéfice de tou·tes les Liégeois·es.

=> Ce défi sera notamment exploré à travers l'opération 1 : **Sorties Autorisées**

3.4. Le projet d'action culturelle intensifiée

3.4.1. Les opérations culturelles



3.4.1.1. Sorties Autorisées

3.4.1.1.1. Enjeu rencontré

Des quartiers à décroisser, des dynamiques socioculturelles locales à renforcer.

Un défi institutionnel : Un rôle à jouer dans le maillage socioculturel liégeois.

3.4.1.1.2. Principe général

Sorties Autorisées, c'est d'abord un Centre de ressources, mettant à disposition des fiches d'animation permettant à d'autres structures ou personnes de s'approprier des dispositifs d'animation déjà éprouvés par les Centres culturels liégeois, pour les expérimenter dans d'autres lieux. Le Centre de Ressources hébergera également un répertoire et un agenda organisés par quartier, afin de visibiliser les initiatives qui existent déjà dans les quartiers liégeois.

Sorties Autorisées, c'est aussi la rencontre, "physique" cette fois, des opérateurs socioculturels actifs sur le territoire de la Ville de Liège, autour de problématiques qui les relient.

Sorties Autorisées, c'est encore une invitation aux Liégeois-es à circuler d'un quartier à l'autre et à s'approprier ce qui les relie physiquement à la Ville, par la mise en valeur des liaisons douces (existantes ou nouvelles) grâce à des dispositifs socioculturels et/ou artistiques.

L'opération Sorties Autorisées consiste donc, d'une part, à mettre en réseau, physiquement et virtuellement, des forces vives, des compétences, des outils, des approches, qui co-existent à Liège sans nécessairement se rencontrer, et d'autre part, à investir et mettre en valeur les liaisons douces sur le territoire de la Ville de Liège qui relient les quartiers entre eux pour encourager la mobilité.

3.4.1.1.3. Objectifs

3.4.1.1.3.1. Objectifs institutionnels

- Accompagner les transformations en cours sur le territoire liégeois, notamment en termes de mobilité, pour [re]lier entre eux les différents quartiers de la ville.
- Rester en éveil permanent quant aux tensions, aux questions, aux problématiques qui traversent la ville.
- Participer au renforcement du dialogue, de la concertation entre les différents opérateurs socioculturels du territoire, et ainsi positionner les Centres culturels liégeois au cœur du maillage socioculturel de la Ville de Liège.
- Partager les outils, expériences et compétences développées par les 4 Centres culturels avec d'autres structures poursuivant des objectifs semblables.
- Créer des relations avec certaines villes jumelées à la Ville de Liège pour pouvoir échanger sur les problématiques communes aux opérateurs culturels, mais aussi s'inspirer de bonnes pratiques expérimentées ailleurs.

3.4.1.1.3.2. Objectifs en termes de droits culturels :

- Favoriser l'accès géographique et symbolique des Liégeois et Liégeoises aux ressources patrimoniales, socioculturelles et artistiques à l'échelle de la ville entière.
- Multiplier les possibilités et opportunités de participer activement à la vie et aux pratiques culturelles en visibilisant et soutenant des dynamiques locales existantes.
- Mettre en avant la vivacité du patrimoine culturel des Liégeois et Liégeoises en donnant à voir les propositions et créations issues du tissu associatif local.

3.4.1.1.4. Projets, activités, calendrier et partenariats¹⁵ :

- Mise en ligne du **Centre de ressources**; ajouts réguliers de fiches d'animation; ajout d'une rubrique « agenda » et « répertoire » par quartier. Pour alimenter ces rubriques, un travail d'exploration quartier par quartier devra être mené.
- Promotion de cet outil auprès d'autres organisations, liégeoises ou internationales (villes jumelées, par exemple).
- Organisation annuelle d'une rencontre entre les animateur·rices des 4 Centres culturels pour mener une réflexion sur la façon d'alimenter le centre de ressources.

¹⁵ Des fiches projets par activité ont été réalisées, elles se trouvent en Annexe, au point 3.7.

- Organisation annuelle d'une demi-journée de rencontre et d'échanges pour les opérateurs socioculturels liégeois, autour des problématiques rencontrées sur le territoire.
- Organisation d'un événement (bis)annuel pour mettre en valeur les liaisons douces, mais aussi inviter les Liégeois-es à se les approprier : Concerts dans le tram, Parade sur le Ravel, Exposition à travers les Piétonniers, Spectacle sur la navette fluviale, etc. : en fonction des opportunités, des partenaires et des autres projets en cours.
- Participation à divers événements fédérateurs : Retrouvailles, fêtes de quartiers, etc.
- Partenaires à solliciter : Comités de quartier, Ville de Liège, opérateurs socioculturels liégeois dans leur diversité.

3.4.1.2. Quartiers Pluriels

3.4.1.2.1. Enjeux rencontrés

Des quartiers à décroiser, des dynamiques socioculturelles locales à renforcer.

La créativité et l'expression artistique pour déployer des solidarités dans un monde qui bouge.

Soutenir les jeunes dans l'exercice de leurs droits culturels.

3.4.1.2.2. Principe général

À l'image de Quartie[mouvant], mis en place dans le centre-ville par les Chiroux depuis 2021, Quartiers Pluriels s'installera durant deux années dans un quartier liégeois pour tenter de faire émerger et mettre en valeur les perceptions qu'ont les habitant-es de leur quartier, mais aussi de renforcer les atouts de celui-ci.

Durant la première année, des contacts seront pris au cœur du quartier choisi, dans lequel il s'agira d'identifier les forces vives, les personnes-ressources et plus généralement les partenaires avec qui co-construire le projet, qui sera spécifique au quartier. Dans cette démarche de co-construction, une thématique générale sera identifiée, à partir du passé et du présent du quartier, de son patrimoine, des problématiques qui le traversent, des envies et des questionnements de ses habitants et habitantes, etc. Une attention particulière sera portée dès cette étape aux jeunes qui vivent ou fréquentent le quartier, ainsi qu'aux écoles qui s'y trouvent. Un projet adapté aux spécificités du quartier sera imaginé, en commun. Les Centres culturels liégeois, qui coordonnent le processus, veilleront à la faisabilité du projet.

Durant la deuxième année, le projet sera réalisé. Des lieux, espaces et dispositifs d'animation favorisant l'expression créative seront mis en œuvre dans le quartier, avec notamment l'appui des Ateliers 04.

Le projet se clôturera de façon festive, autour de la mise en valeur des productions réalisées. Celles-ci peuvent prendre des formes variées, cette mise en valeur devra donc être pensée en amont. Une intervention dans l'espace public, au cœur du quartier, sera quoi qu'il en soit prévue, ainsi qu'un écho de ces productions en centre-ville.

3.4.1.2.3. Objectifs

3.4.1.2.3.1. Objectifs institutionnels

- Développer de nouvelles dynamiques au cœur de quartiers moins dotés en propositions culturelles et soutenir les dynamiques existantes, grâce à de nouveaux partenariats avec les acteurs implantés dans ces quartiers. Parvenir à pérenniser ces dynamiques.
- Se positionner comme un partenaire durable dans le développement des propositions socioculturelles locales.

3.4.1.2.3.2. Objectifs en termes de droits culturels

- Encourager l'expression créative par les habitants et habitantes d'un quartier, en particulier les jeunes, d'un regard sur celui-ci. Multiplier les formes d'expression et la diversité des regards sur ce quartier, les faire se rencontrer.
- En ouvrant des espaces d'échanges, de co-construction et de création *à propos de et au cœur du* quartier, permettre aux habitant·es de participer aux prises de décisions qui les concernent, en particulier en matière culturelle.
- Rendre visible, promouvoir le quartier ainsi que son patrimoine à travers le regard que portent sur lui ses habitant·es.

3.2.1.2.4. Projets, activités, calendriers et partenariats

Les activités ne peuvent être déclinées à ce stade, puisqu'elles émanent d'un processus de co-construction au cœur du quartier. Les balises fixées sont les trois étapes générales du projet : prise de contact, choix d'une thématique et construction d'un projet; phase de création et d'expression - via ateliers et stages notamment; événement de clôture en espace public visant à valoriser le quartier et les productions artistiques émanant du projet.

Partenaires à solliciter : Comités de quartier, écoles secondaires, maisons des jeunes, bibliothèques locales, CEC, services de proximité de la Ville de Liège, etc.

3.4.1.3. Be Bap

3.4.1.3.1. Enjeu rencontré

La créativité et l'expression artistique pour déployer des solidarités dans un monde qui bouge.

3.4.1.3.2 Principe général

L'opération culturelle Be Bap, portée principalement par le CEC les Ateliers 04, développe des projets qui allient citoyenneté, expression et créativité, aux quatre coins de Liège. Il s'agira de poursuivre et développer encore le travail entamé durant le contrat-programme précédent.

3.4.1.3.3. Objectifs

3.4.1.3.3.1. Objectifs institutionnels

- Développer des propositions d'ateliers et de stage en délocalisation afin de couvrir autant que possible le territoire liégeois.

- Fédérer les acteurs (socio)culturels liégeois autour de projets socioartistiques valorisants et chargés de sens.

3.4.1.3.3.2. Objectifs en termes de droits culturels

- Soutenir les démarches qui relèvent de la création et de la créativité avec une attention particulière à la diversité culturelle.
- Soutenir, valoriser et promouvoir les formes d'expression des artistes amateurs et/ou émergents.
- Encourager et faciliter l'expression du vécu, des ressentis, des émotions, mais aussi des aspirations citoyennes des Liégeois et Liégeoises, et en particulier les jeunes, par la créativité.

3.4.1.3.4. Projets, activités, calendrier et partenariats

- Le projet **Drôles d'Oizos** 2022-2024 sur le thème de la décolonisation est en cours, il aboutira lors de la Biennale d'Art Participatif au printemps 2024, par une exposition dans l'espace public dans le cadre de L'Autre Festival. La prochaine édition débutera en septembre 2024. Les Ateliers 04 coordonneront 2 ans de travail sur la thématique qui sera choisie par le collectif.
- Chaque année, un stage ou un atelier sera co-organisé avec chacun des Centres culturels, en **délocalisation**.
- Mise en œuvre d'une dynamique créative avec des workshops et ateliers dans le cadre de **Quartiers Pluriels**, en délocalisation dans le quartier concerné.
- Reprise d'une réflexion sur la pertinence et la forme d'un **dispositif mobile**, qui permettrait d'intervenir ponctuellement dans certains quartiers. Différentes options peuvent être envisagées, en fonction des besoins et moyens à disposition : création d'une équipe mobile, avec une malle/un véhicule/un vélo cargo, par exemple.
- Partenaires : CEC et autres associations membres de Drôles d'Oizos.

3.4.1.4. Nouvelles opportunités d'action

Les Centres culturels liégeois souhaitent conserver leur flexibilité, leur possibilité de réagir quand une nouvelle opportunité d'action se présente et que celle-ci correspond aux objectifs du projet développé.

Au-delà des projets déjà lancés (Festival de Liège, Place aux artistes et les cours de guitare), un soutien pourra par exemple être apporté dans le cadre de projets relevant de la jeunesse, du scolaire, ou de l'aide à la création, comme expliqué précédemment.

3.4.2. Plus-value de l'action culturelle intensifiée

Selon l'article 11 du décret du 21 novembre 2013, « outre une action culturelle générale, un Centre culturel peut exercer, seul ou conjointement avec un ou plusieurs autres Centres culturels, une action culturelle intensifiée. L'action culturelle est intensifiée notamment par l'**ampleur** du projet d'action culturelle, l'**approfondissement de la participation** des populations ou la **diversification et la consolidation des actions et des partenariats** avec les opérateurs culturels sur un territoire de projet. »

Le projet déployé dans le cadre du renouvellement de reconnaissance de l'action culturelle intensifiée des Centres culturels liégeois permet de rencontrer ces différents critères, dans la continuité du projet tel qu'il a été mené jusqu'à ce jour.

Comme expliqué précédemment, les quatre Centres culturels implantés sur la Ville de Liège, héritiers de l'ancien découpage des communes, ne développent pas leur action culturelle générale sur l'ensemble du territoire liégeois, bien que certaines de leurs activités rayonnent au niveau de la Ville et au-delà. L'action culturelle intensifiée permet quant à elle de développer un travail de proximité, d'aller à la rencontre des gens, en fournissant des moyens supplémentaires pour étendre le territoire effectivement investi par les Centres culturels (et le Comité culturel Droixhe-Bressoux). C'est là l'**ampleur** du projet d'action culturelle qui est visée.

On note ensuite que la **participation** des populations est au moins au cœur de deux des trois opérations culturelles. Be BAP, et en particulier Drôle d'Oizos, co-construit un projet créatif collectif, pour aboutir à l'exposition des productions des participant·es, qui sont associé·es à l'entièreté de la démarche. Quartiers Pluriels est un projet socioculturel d'ampleur, au cœur d'un quartier, qui est co-construit par les forces vives locales et les habitant·es du quartier concerné (en particulier les jeunes). Sorties Autorisées, dans une moindre mesure, tend à augmenter la participation des Liégeois·es à la vie culturelle en les invitant à s'approprier les ressources existantes à l'échelle de la ville entière.

Enfin, les **partenariats** avec des organisations actives dans les domaines culturel et artistique, mais aussi social ou éducatif par exemple, sont diversifiés et consolidés grâce à l'action culturelle intensifiée. On pense ici évidemment au collectif Drôles d'Oizos, aux dynamiques à enclencher dans différents quartiers pour Quartiers Pluriels, mais surtout à Sorties Autorisées, qui donne aux Centres culturels liégeois un rôle proactif dans le tissage d'un maillage socioculturel à l'échelle de la Ville de Liège.

Ce projet d'action culturelle intensifiée s'inscrit par ailleurs dans le prolongement et l'approfondissement des actions culturelles générales respectives de chacun des 4 Centres concernés, comme l'a montré le point 3.1.

3.4.3. Autoévaluation du projet d'Action Culturelle Intensifiée

L'autoévaluation du projet sera réalisée de façon continue, en suivant le programme d'évaluation proposé pour l'Action Culturelle Générale des Chiroux, présenté dans la partie 2.3.9.1. du présent dossier. Les mêmes outils de travail pourront être utilisés pour la réalisation de ces volets.

Nous laisserons cependant de côté la première étape de ce parcours, qui est celle de l'évaluation du Centre de ressources culturelles, qui s'attache aux « services culturels de base » réalisés par chaque Centre, pour entamer ce parcours lors de la saison 2023-24, en tenant compte des spécificités de l'intensification.

En marge de cela, une partie quantitative sera bien entendu réalisée sur base des rapports d'activités annuels.

3.4.3.1. 2024-25 : Organisation et institution

Ce premier volet d'analyse vise à se pencher sur le fonctionnement interne des Centres culturels liégeois, et notamment sur l'organisation de la collaboration entre les différentes structures prenant part au projet. La question de la visibilité et de la lisibilité du projet d'intensification (son image) à la fois en interne (pour les équipes) et en externe (pour le public) a été soulevée dans le cadre de l'autoévaluation réalisée, elle pourra être remise sur la table à cette occasion.

3.4.3.2. 2025-26 : Centre de démocratie culturelle

Il s'agira d'évaluer la participation et la co-construction, telles qu'elles sont vécues dans le cadre des activités de l'action culturelle intensifiée, à la fois au niveau des équipes, du "public" et des partenaires.

3.4.3.3. 2026-27 : Les droits culturels

L'impact du projet sur l'exercice des droits culturels de la population sera au cœur de l'évaluation lors de la saison 2026-27, avec pour point de départ, d'une part, les objectifs en termes de droits culturels tels que formulés au point 3.4.2, et d'autre part, le baromètre des droits culturels, qui malgré ses limites, permettra d'élargir la discussion au-delà de la question des opérations culturelles.

3.4.3.4. 2027-28 : Centre d'action culturelle

Cette dernière étape portera sur les trois enjeux définis dans ce dossier, en s'interrogeant à partir des objectifs en termes d'enjeux tels que formulés au point 3.4.3, et en particulier sur la façon dont le projet a permis de faire bouger, faire évoluer ceux-ci. Peut-on identifier des effets de nos actions en ce qui concerne les enjeux ? Quelles évolutions peut-on remarquer ?

Cette étape d'évaluation arrive en fin de parcours, elle sera réalisée en relation avec la prochaine analyse partagée. Durant la saison 2027-28, un retour sur les conclusions des champs d'investigation précédents sera réalisé afin d'en vérifier la pertinence et d'y apporter d'éventuelles mises à jour.

3.4.4. Faisabilité

Ce projet d'action culturelle intensifiée est ambitieux, et repose sur l'hypothèse de l'octroi de la subvention demandée. Celle-ci permettra en effet, en plus du maintien de l'emploi à mi-temps de notre coordinatrice, l'engagement d'un·e animateur·rice chargé·e de la coordination de l'opération Quartiers Pluriels. Cette personne pourrait cependant déjà entrer partiellement en fonction en septembre 2023, grâce à une cession de subvention APE qui viendrait consolider encore un peu plus notre dispositif. Une manière de concrétiser certaines de nos ambitions et déployer cette opération avant la nouvelle reconnaissance.

3.5. Subvention

3.5.1. Subvention demandée

Nous demandons une subvention annuelle de 200.000€ pour laquelle la Ville de Liège et la Province sont à même de garantir la parité tout au long du Contrat-programme (voir point suivant). Pour rappel, ce même montant était déjà celui que nous demandions lors de notre première reconnaissance.

3.5.2. Parité

En 2025, les Pouvoirs locaux assureront une intervention de 1 105 496,75 € pour une intervention de 990 052,52 € de la FWB (comprenant les 200.000 € sollicités). La parité est donc largement assurée. En 2029, avec la poursuite de l'augmentation de 2%/an, la FWB atteindra 1 071 664,69 € quand les Pouvoirs locaux apporteront 1 152 509,38 €. Là encore, le principe de parité est rencontré.

Parités année 2023						Totaux
FWB	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Actions culturelles générales et <i>Action culturelle spécialisée*</i>	301.425,66	124.976,59 106.727,00	124.976,59	124.976,59	0,00	
Sous total	301.425,66	124.976,59	124.976,59	124.976,59	0,00	676.355,43
Action culturelle intensifiée						124.975,59
TOTAL						801.331,02
POUVOIRS LOCAUX						
Ville de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire 4CC	175.842,00	132.700,00	60.389,00	63.500,00	51.607,00	
CEC At04	15.000,00					
Aides indirectes	241.687,25	125.992,44	87.279,20	93.213,72		
Total	432.529,25	258.692,44	147.668,20	156.713,72	51.607,00	1.047.210,60
Province de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire CC	9.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		
Subvention ACI	5.000,00					
Total	14.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00	0,00	36.140,00
TOTAL						1.083.350,60

* non soumise à la parité

Parités année 2024						Totaux
FWB	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Actions culturelles générales et <i>Action culturelle spécialisée*</i>	307.454,17	127.476,12 108.861,54	127.476,12	127.476,12		
Sous total	<u>307.454,17</u>	<u>127.476,12</u>	<u>127.476,12</u>	<u>127.476,12</u>		<u>689.882,54</u>
Action culturelle intensifiée						127.475,10
TOTAL						<u>817.357,64</u>
POUVOIRS LOCAUX						
Ville de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire 4CC	175.842,00	132.700,00	60.389,00	63.500,00	51.607,00	
CEC At04	15.000,00					
Aides indirectes	246.520,99	128.512,29	89.024,78	95.077,99		
Total	<u>437.362,99</u>	<u>261.212,29</u>	<u>149.413,78</u>	<u>158.577,99</u>	<u>51.607,00</u>	<u>1.058.174,06</u>
Province de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire CC	9.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		
Subvention ACI	5.000,00					
Total	<u>14.420,00</u>	<u>7.240,00</u>	<u>7.240,00</u>	<u>7.240,00</u>		<u>36.140,00</u>
TOTAL						<u>1.094.314,06</u>

* non soumise à la parité

Parités année 2025						Totaux
FWB	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Actions culturelles générales et <i>Actions culturelles spécialisées*</i>	399.975,59	130.025,64 203.861,54	130.025,64	130.025,64		
Sous-total	<u>399.975,59</u>	<u>130.025,64</u>	<u>130.025,64</u>	<u>130.025,64</u>		<u>790.052,52</u>
Action culturelle intensifiée						200.000,00
TOTAL						<u>990.052,52</u>
POUVOIRS LOCAUX						
Ville de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire 4CC	190.842,00	132.700,00	60.389,00	63.500,00	51.607,00	
Aides indirectes	251.451,41	131.082,53	90.805,28	96.979,55		
Total	<u>442.293,41</u>	<u>263.782,53</u>	<u>151.194,28</u>	<u>160.479,55</u>	<u>51.607,00</u>	<u>1.069.356,78</u>
Province de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire CC	9.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		
Subvention ACI	5.000,00					
Total	<u>14.420,00</u>	<u>7.240,00</u>	<u>7.240,00</u>	<u>7.240,00</u>		<u>36.140,00</u>
TOTAL						<u>1.105.496,78</u>

*non soumises à la parité

Parités année 2026						Totaux
FWB	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Actions culturelles générales et <i>Actions culturelles spécialisées*</i>	407.975,10	132.626,16 207.938,77	132.626,16	132.626,16		
Sous-total	407.975,10	132.626,16	132.626,16	132.626,16		805.853,57
Action culturelle intensifiée						204.000,00
TOTAL						1.009.853,57
POUVOIRS LOCAUX						
Ville de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire 4CC	190.842,00	132.700,00	60.389,00	63.500,00	51.607,00	
Aides indirectes	256.480,44	133.704,19	92.621,38	98.919,15		
Total	447.322,44	266.404,19	153.010,38	162.419,15	51.607,00	1.080.763,15
Province de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire CC	9.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		
Subvention ACI	5.000,00					
Total	14.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		36.140,00
TOTAL						1.116.903,15

*non soumises à la parité

Parités année 2027						Totaux
FWB	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Actions culturelles générales et <i>Actions culturelles spécialisées*</i>	416.134,60	135.278,68 212.097,55	135.278,68	135.278,68		
Sous-total	416.134,60	135.278,68	135.278,68	135.278,68		821.970,64
Action culturelle intensifiée						208.080,00
TOTAL						1.030.050,64
POUVOIRS LOCAUX						
Ville de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire 4CC	190.842,00	132.700,00	60.389,00	63.500,00	51.607,00	
Aides indirectes	261.610,05	136.378,27	94.473,81	100.897,53		
Total	452.452,05	269.078,27	154.862,81	164.397,53	51.607,00	1.092.397,65
Province de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire CC	9.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		
Subvention ACI	5.000,00					
Total	14.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		36.140,00
TOTAL						1.128.537,65

*non soumises à la parité

Parités année 2028						Totaux
FWB	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Actions culturelles générales et <i>Actions culturelles spécialisées*</i>	424.457,30	137.984,25 216.339,50	137.984,25	137.984,25		
Sous-total	424.457,30	137.984,25	137.984,25	137.984,25		838.410,06
Action culturelle intensifiée						208.080,00
TOTAL						1.046.490,06
POUVOIRS LOCAUX						
Ville de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire 4CC	190.842,00	132.700,00	60.389,00	63.500,00	51.607,00	
Aides indirectes	266.842,25	139.105,83	96.363,29	102.915,48		
Total	457.684,25	271.805,83	156.752,29	166.415,48	51.607,00	1.104.264,85
Province de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire CC	9.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		
Subvention ACI	5.000,00					
Total	14.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		36.140,00
TOTAL						1.140.404,85

*non soumises à la parité

Parités année 2029						Totaux
FWB	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Actions culturelles générales et <i>Actions culturelles spécialisées*</i>	432.946,44	140.743,94 220.666,29	140.743,94	140.743,94		
Sous-total	432.946,44	140.743,94	140.743,94	140.743,94		855.178,26
Action culturelle intensifiée						216.486,43
TOTAL						1.071.664,69
POUVOIRS LOCAUX						
Ville de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire 4CC	190.842,00	132.700,00	60.389,00	63.500,00	51.607,00	
Aides indirectes	272.179,09	141.887,95	98.290,55	104.973,79		
Total	463.021,09	274.587,95	158.679,55	168.473,79	51.607,00	1.116.369,38
Province de Liège	Chiroux	Chênée	Jupille	Ourthe-et-Meuse	Droixhe	
Subvention ordinaire CC	9.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		
Subvention ACI	5.000,00					
Total	14.420,00	7.240,00	7.240,00	7.240,00		36.140,00
TOTAL						1.152.509,38

*non soumises à la parité

3.5.3. Emploi de la subvention

L'emploi de la subvention concernera en priorité la mise en place de nos opérations et des activités de chaque Centre culturels liégeois qui y sont liées. Ce qui, inévitablement, passe aussi par une augmentation des ressources humaines à disposition – élément intégré par ce budget prévisionnel. Pour ce faire, nous pouvons déjà compter sur un soutien de la Région wallonne via une subvention

APE, reprise dans le poste Subventions et partenariats. Retrouvez, en annexe, ce même tableau avec les différents postes davantage détaillés – point 3.7.2.

	2.025
REPORT - SUBVENTION - PROVISIONS	261.294,14
Report de résultat	0,00
Subventions et partenariats	261.294,14
FONCTIONNEMENT	-110.980,07
Frais de représentation et matériel	-1.040,40
Communication - Générale	-5.239,60
Coordination	-22.500,00
Personnel	-82.200,07
LA VILLE ET SES QUARTIERS	-73.970,16
Communication - Site / plateforme	-2.910,32
Sorties autorisées	-27.500,00
Quartiers pluriels	-43.559,84
LA CREATION ARTISTIQUE ET LA CREATIVITE	-55.050,12
Festival de Liège - Factory - ...	-5.000,00
LES LIEGEOIS DE DEMAIN	-20.000,00
Axe Jeune	-20.000,00
AUTRES ACTIONS	-1.000,00
Autres actions	-1.000,00
Cours de guitare	0,00
RESULTAT ANNEE	293,79

3.6. Coopération

3.6.1. La structuration de la coopération de Centres culturels



La coopération de centres culturels est actuellement portée par le Centre culturel de Soumagne (2020-2025). Un nouveau dossier de reconnaissance sera déposé par le Centre culturel de Soumagne, en 2024 avec la demande renouvellement de la coopération de centres culturels.

Le projet inclut les 10 centres culturels reconnus dans l'arrondissement de Liège (Ans, Chênée, Flémalle, Herstal, Jupille-Wandre, Liège « Les Chiroux », Ourthe et Meuse, Seraing, Sprimont et Soumagne).

Le Centre culturel de Soumagne est désigné par les 9 autres centres culturels participant pour les représenter. Néanmoins, un organe de gestion est conventionné avec le Centre culturel Soumagne pour prendre en charge ce dispositif complémentaire. Il s'agit de la Coopération Culturelle Régionale de l'arrondissement de Liège ASBL (CCR/Liège). Ces décisions sont conventionnées. Elles seront renouvelées en 2024 pour 2025-2030.

La CCR/Liège réalise un travail sur le territoire de l'arrondissement de Liège en faveur du développement culturel territorial et de soutien aux centres culturels de ce territoire, depuis 2009, en se basant sur la structure de l'Agence régionale de développement culturel du Pays de Liège. Cette institution avait été créée en 2003 par la Communauté française pour combler l'absence, sur le territoire de Liège, d'un centre culturel régional.

Dès 2009, l'ambition est d'œuvrer en faveur du développement culturel d'un territoire large et de soutenir les centres culturels du territoire en matière de formations des acteurs culturels, d'assistance, d'aide à la création.... Une équipe de 4 personnes est constituée en 2013 et le projet global est lancé. Après un subventionnement annuel, elle a bénéficié d'une convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour mener à bien ces missions de 2014 à 2029, avant une reconnaissance en 2020.

En 2020, elle est également désignée pour porter le consortium PECA sur le bassin de Liège, pour 3 ans. Une demande de reconnaissance comme référent scolaire pour l'arrondissement de Liège dans le cadre du PECA (2023-2028) a également été déposée en mai 2023 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ainsi, cette annexe est un préambule au dossier complet qui sera déposé en 2024. Plusieurs démarches ou méthodologies sont décrites, les conclusions n'étant pas encore tirées. Nous y présentons également les contributions spécifiques des centres culturels liégeois (Chênée, Liège « Les Chiroux », Jupille-Wandre, Ourthe et Meuse et l'Action culturelle intensifiée sur la Ville de Liège) qui déposent leurs demandes de renouvellement en juin 2023.

3.6.2. Les éléments institutionnels

3.6.2.1. L'identification de l'organe de gestion

Dénomination sociale	Adresse du siège social	Communes d'implantation	Site Internet	Coordonnatrice	Coordonnées	N° d'entreprise
Coopération Culturelle Régionale de l'arrondissement de Liège	Féronstrée 92 4000 Liège	Arrondissement de Liège (24 communes)	www.ccrliège.be	Justine Constant	coordination@ccrliège.be 04/223.78.44	0865.155.668

3.6.2.1.1. Sa structure

La gestion administrative

Comme toutes les ASBL, la CCR/Liège a un OA et une AG avec les missions classiques dévolues à ces organes. Leur composition suit la législation sur les centres culturels avec une gestion conjointe et pluraliste par les représentants des pouvoirs publics et du secteur associatif. Elle a également une délégation à la gestion journalière et une équipe de travail.

L'équipe de travail est composée de 6 personnes (4,8 ETP) : une coordinatrice et 5 animatrices (dont 1,1 ETP en charge du PECA).

La gestion de projets

La CCR/Liège a un fonctionnement de réseau et de nombreux partenaires et institutions sont sollicités dans l'orientation de l'action culturelle, dans la mise en place et la concrétisation des projets.

Son Conseil des directions — réunissant la coordinatrice et les 10 directeurs de centres culturels — opère comme une instance d'avis, à la manière d'un Conseil d'orientation et comme un lieu d'échange et de partage de pratique. Chaque directeur est référent de plusieurs projets en fonction de son expertise et affinité. Il joue un rôle de personne-ressource et de relais vers le Conseil des directions.

Au niveau de chaque projet, des plateformes sont constituées. Elles regroupent les partenaires du projet et co-construisent ce dernier. En fonction des besoins, des comités de pilotage sont constitués pour l'opérationnalisation.

3.6.2.1.2. Son infrastructure

La CCR/Liège ne possède pas d'infrastructure. Depuis juillet 2021, elle est établie en Féronstrée 92, au rez-de-chaussée de l'échevinat de la Culture de la Ville de Liège. L'équipe d'animation de la coopération occupe également, à temps partiel, un bureau dans les centres culturels d'Ans, de Liège *Les Chiroux* et de Seraing.

Toute la dynamique de travail mise en place par la CCR/Liège repose sur des actions réalisées hors les murs et/ou dans les lieux de ses partenaires et membres.

3.6.3. L'action culturelle

3.6.3.1. L'Autoévaluation et l'analyse partagée

Au niveau de l'organisation et de l'institution, la dynamique d'autoévaluation fait partie de l'ADN de la CCR/Liège : ses projets étant toujours coconstruits avec d'autres, prévoir des démarches d'évaluation, réajuster ses actions, éprouver le fonctionnement de ses instances est très régulier.

3.6.3.1.1. Le volet bilantaire

Au niveau quantitatif, elle collecte actuellement les données chiffrées de ses actions. Elle cherche à visualiser les partenaires impliqués, les publics touchés, le maillage territorial...

Au niveau qualitatif et surtout en vue de mettre en lumière son centre d'action culturelle, elle a défini des outils d'évaluation, notamment autour de la question des droits culturels, pour évaluer ses projets principaux. Plusieurs ont déjà été évalués au regard des droits culturels. D'autres le seront à l'issue de la prochaine édition.

Nous avons également la volonté de mettre à jour l'AFOM (Atouts, Forces, Opportunités, Menaces) réalisée lors du précédent dossier pour mesurer le chemin parcouru et visualiser les défis à venir.

3.6.3.1.2. Le volet prospectif et rétrospectif

Une synthèse de ces démarches nous permettra de mesurer l'impact de l'action de la coopération, au regard de ses enjeux et des droits culturels. Elle nous permettra aussi de redéfinir nos projets au sein de deux opérations culturelles.

3.6.3.1.3. Le volet gouvernance et participation ou l'analyse partagée de la coopération

En tant que coopération, il n'est pas nécessaire de réaliser une analyse partagée du territoire auprès des habitants. Néanmoins au vu de la spécificité du travail en réseau et en partenariat, nous avons choisi de mener des démarches proches d'une « analyse partagée » auprès de nos partenaires.

Cette démarche inclut d'affiner ou de réajuster nos enjeux. Nos enjeux étant traversés par des questions de société ; pour mieux les appréhender, nous avons un outil de questionnement des partenaires au sein du projet Résonances. Cet outil est également mis à disposition des centres culturels pour questionner directement les habitants.

La question de la participation sera également au cœur de ce volet avec la création de plusieurs outils d'analyse, allant d'un simple questionnaire distribué en fin de réunion de projets, à l'interview approfondie de quelques partenaires clés dans la réalisation du projet.

D'autre part, les analyses partagées des 10 centres culturels seront également au cœur du projet de la coopération, pour renforcer la transversalité entre les actions culturelles générales et la coopération.

Ensuite, au vu de la spécificité de la CCR/Liège de travailler sur un territoire de 24 communes (avec uniquement 7 disposants d'un ou plusieurs centres culturels), nous questionnerons les acteurs de ces autres territoires pour renforcer nos liens et compréhensions mutuelles.

Enfin, au fil du temps, l'expertise de la CCR/Liège lui a permis de travailler avec de multiples partenaires au-delà des centres culturels, du champ socioculturel, mais également d'autres champs. Nous mettrons en lumière cette spécificité.

3.6.3.2. Le projet d'action culturelle

3.6.3.2.1. Les finalités

La demande de reconnaissance comme coopération de centres culturels repose sur la mutualisation de ressources et sur la construction d'un projet commun d'action culturelle entre plusieurs centres culturels.

La CCR/Liège a pour finalité première de coordonner, mettre en réseau et développer des synergies entre les 10 centres culturels établis sur son territoire.

Secondement, elle veille à développer ses activités en faveur du développement culturel des 24 communes de l'arrondissement de Liège, et notamment à toucher une population plus large et à renforcer les coopérations entre les acteurs socioculturels.

Pour répondre à ces finalités, elle développe deux axes : un soutien et un partage de ressources matérielles et humaines entre les centres culturels (AXE 1) et des projets (AXE 2). Un 3e AXE lié à l'animation de la plateforme PECA est également développé et fait l'objet d'une reconnaissance propre.

3.6.3.2.2. Les enjeux

La formulation de ces enjeux sera, certainement, sujette à évolution, car l'autoévaluation et l'ensemble des analyses partagées du territoire des centres culturels partenaires n'ont pas été finalisées. Jusque 2024, la CCR/Liège poursuivra son travail d'analyse et de concrétisation des enjeux et les questionnera avec des extérieurs. Ici, il s'agit des enjeux présentés dans le précédent dossier. Nous avons l'intention de les poursuivre en les affinant.

ENJEU 1 : La métropolisation de la région liégeoise

La réalité métropolitaine, même si elle n'a pas encore modifié les modes de gouvernance, existe en région liégeoise. Or, pour que la métropole soit un levier du développement économique et social, il faut lui associer une dimension culturelle. La culture peut aider à contrecarrer les inerties historiques ou économiques. Elle ne peut pas uniquement se déployer au travers d'une culture de prestige, tournée vers le rayonnement international. Elle doit aussi valoriser la culture et la créativité quotidiennes et travailler sur l'identité dans laquelle les habitants se reconnaissent.

Afin d'associer les habitants à la dynamique de métropolisation, nous voulons contribuer à transformer les représentations des populations vivant dans ce territoire en mutation pour lui donner une identité,

la rendre réelle et perceptible par ses habitants. Nous voulons que les citoyens deviennent des acteurs de cette métropole.

ENJEU 2 : La diversité socioculturelle

La diversité socioculturelle présente sur le territoire est source de ressentis, d'incompréhension, de renfermements et d'individuation dans l'arrondissement de Liège. [...] Dès lors, nous voulons favoriser la diversité socioculturelle. Elle s'entend ici au sens large : diversité d'identités nationales, d'âges, de classes sociales, de religions, d'expressions artistiques... La diversité socioculturelle, c'est l'Autre pluriel dans sa façon d'être, de penser et de s'exprimer.

Nous voulons favoriser le respect des pluralités et valoriser la diversité socioculturelle comme une richesse à promouvoir. De façon positive, constructive et respectueuse, nous voulons en faire un vecteur de lien social et d'action collective. Par le biais de démarches artistiques et culturelles, nous voulons amener les citoyens à renforcer leur capacité critique, et à voir les différences culturelles, non pas comme prétextes d'exclusion, de division ou de défense, mais comme motifs de rencontres entre les gens.

3.6.3.2.3. Les opérations culturelles et les projets

Précédemment, les opérations culturelles correspondaient plutôt aux projets de la coopération. Chaque projet est dense, souvent renferme plusieurs actions et fonctions culturelles. Pourtant, les projets se sont multipliés et des convergences se dessinent entre eux.

Deux opérations culturelles ont ainsi été nommées, fin 2022.

Stations 24

Qui fait référence aux 24 communes de notre territoire d'implantation et aux projets en décentralisation ou itinérance ou encore localisés sur un territoire spécifique ou encore aux projets visant à faire vivre culturellement des territoires.

Objectifs généraux :

- Favoriser les circulations entre les pôles culturels des différentes zones du territoire
- Soutenir les lieux délaissés, en déperissement ou isolés en matière de pratiques culturelles,
- Travailler avec et pour les habitants du territoire, avec une attention particulière pour les habitants délaissés culturellement (les plus précaires ou vivant en dehors des pôles culturels) ou peu concernés jusqu'à présent par nos actions comme les adolescents,

Projets :

- Expos d'art contemporain – Des expositions itinérantes consacrées à l'art contemporain au départ des œuvres de la Fondation Province de Liège
- Expos d'auteurs-illustrateurs — Des expositions itinérantes consacrées à la littérature ou l'illustration jeunesse en FWB
- Jazz04 — Un collectif régional de réflexion autour du jazz et des projets de diffusion du jazz

- KIOSQUE – Une invitation aux habitants d’un quartier à se questionner sur leur territoire

Voix croisées

Qui fait référence aux projets avec une dimension forte en éducation permanente où plusieurs points de vue sont partagés, plusieurs réalisations locales sont créées et convergent au sein d’un projet collectif ou encore des projets donnant à voir plusieurs créations artistiques, souvent amateurs.

Objectifs généraux :

- Valoriser les pratiques culturelles et créatives quotidiennes des habitants,
- Favoriser l’implication des habitants sur les questions urbaines et sociétales (habitat, mobilité, urbanisme, pollution...) qui traversent la planète aujourd’hui et se jouent aussi à l’échelle de la métropole.
- Favoriser des pratiques culturelles et sociales collectives en réunissant des personnes d’horizons différents,
- Proposer des visions alternatives bousculant la pensée dominante néo-libérale, favoriser une diversité de points de vue, sans évacuer le conflit s’il se présente.

Projets :

- Divers Cités – Un projet de mise en débat d’une question de société et de l’expression créative des citoyens à son sujet
- 1^{ères} Scènes — Un programme d’accompagnement à destination des musiciens débutants
- Reboot – Un laboratoire des arts numériques à destination des adolescents
- Résonances – Des ateliers artistiques autour de la langue française sur un sujet d’actualité
- KIOSQUE – Une invitation aux habitants d’un quartier à se questionner sur leur territoire

Les 10 centres culturels ne participent pas à tous les projets de cet 2. En effet, la CCR/Liège coordonne des projets s’ils regroupent plusieurs centres culturels (minimum 3). D’autre part, les plus petites structures n’ont pas toujours les moyens humains ou en infrastructure nécessaires pour participer ou n’ont pas développé ces spécificités.

3.6.3.2.4. Les actions du centre de ressources culturelles

Cela correspond à l’AXE 1 : Les aides services au profit des centres culturels. Elles se sont étoffées au fil du temps.

- L’organisation de formations et de séances d’information, d’échanges de pratiques et de rencontres professionnelles au profit des travailleurs des centres culturels associés et au-delà ;
- Des échanges sur le secteur des centres culturels (législation, RH, infos du secteur...) et Le partage d’expertise et participation à des lieux de débats pour les centres culturels, pour le secteur des centres culturels et de l’action territoriale et pour les autres secteurs ;
- La mise à disposition d’outils, de matériel mutualisé et le suivi des emprunts ;
- L’ouverture d’un guichet d’information à destination des artistes et des opérateurs culturels.

3.6.3.2.5. Les pistes d'évolution du centre de démocratie culturelle

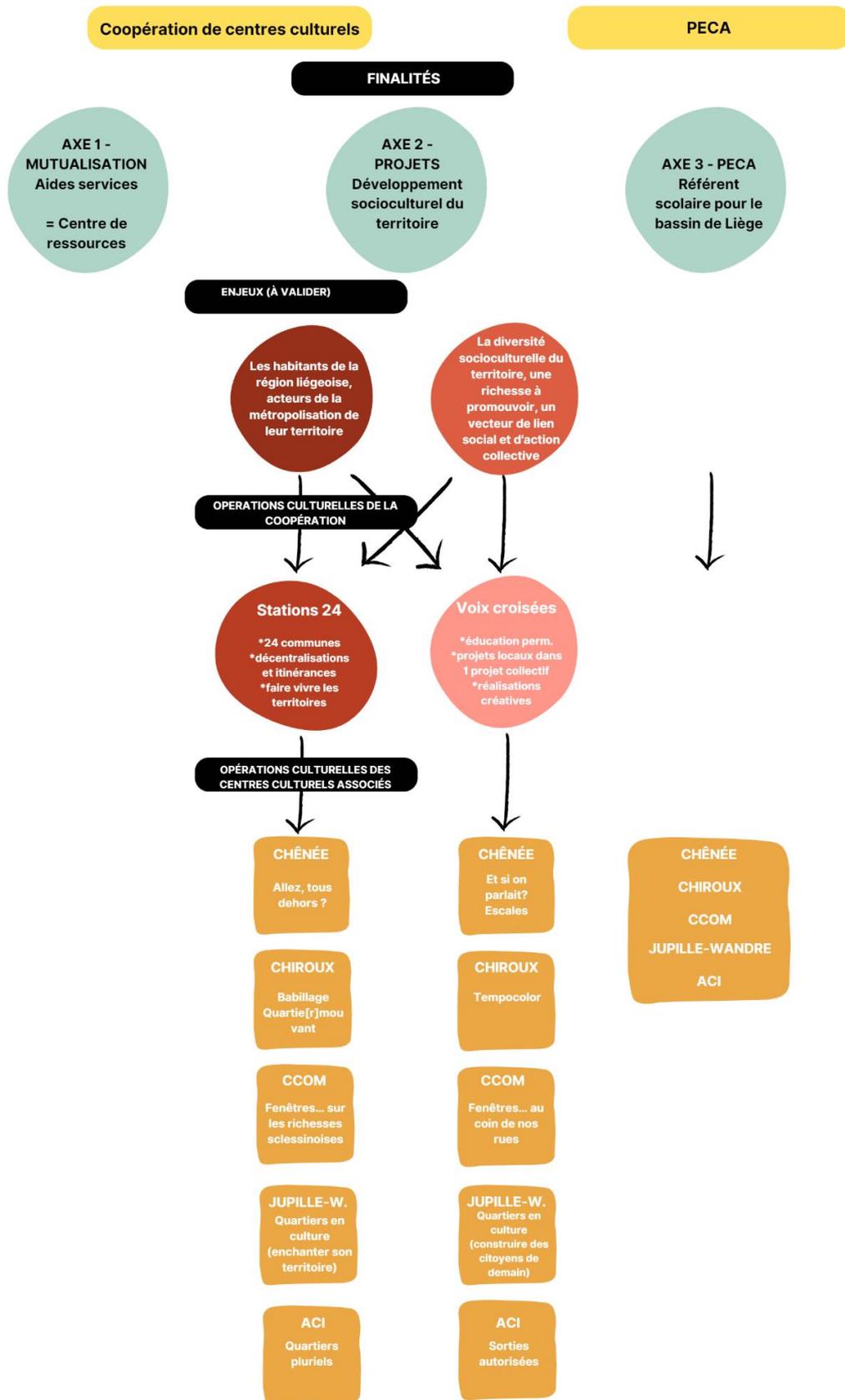
Plusieurs évolutions ont eu lieu ou sont en cours. En voici les principales :

Le Conseil d'Orientation - instauré pour la précédente reconnaissance - sera supprimé, car il faisait doublon avec le Conseil des directions et les plateformes de projet. Des réunions ouvertes du Conseil des directions sont envisagées.

Des référents des projets ont été désignés parmi les directeurs pour renforcer l'implication de ceux-ci dans les projets et un meilleur suivi, tout en prévoyant que tous ne suivent pas l'ensemble des projets, avec la même intensité.

L'Organe d'Administration sera amené à évoluer en cas de modification du décret pour les coopérations régionales. Actuellement, seuls 3 centres culturels sont nommés comme administrateurs parmi les 7 membres associatifs ; or, les intentions de modification prévoient une plus large représentation des centres culturels.

3.6.3.2.6. La transversalité avec les 4 centres culturels liégeois



3.6.4. Les ressources et moyens

La planification financière détaillée sera présentée dans le dossier de reconnaissance.

3.6.4.1. Les contributions spécifiques

Voici les contributions spécifiques de mon centre culturel à la coopération de centres culturels :

Le directeur du Centre culturel s'implique :

- dans les projets de la CCR/Liège par le biais :
 - du Conseil des directions de la CCR/Liège,
 - du rôle de référent des projets : Expos d'auteurs-illustrateurs, Jazz04 et PECA
- dans sa gestion administrative par le biais :
 - de l'Assemblée Générale,
 - de la délégation journalière.

Les animateurs et/ou le directeur s'impliquent dans les projets de la CCR/Liège en participant aux réunions de plateforme et en prenant part à la mise en place de ces projets.

Ponctuellement, mon centre culturel met à disposition son infrastructure (diffusion, résidences, réunions, formations) et son personnel de régie.

Un bureau est mis à disposition de la CCR/Liège au sein de mon Centre culturel.

3.7. Annexes

3.7.1. Fiches projets

Projet/Activité	Centre de Ressources
Description	Mise en ligne et promotion du Centre de Ressources, plateforme web qui rassemble et met à disposition des fiches descriptives de différents dispositifs d'animation conçus par les Centres culturels liégeois, mais aussi un répertoire du tissu associatif local et un agenda organisé par quartier.
Opération(s) culturelle(s)	Sorties Autorisées
Enjeu(x)	Des quartiers à décroquer, des dynamiques socioculturelles locales à renforcer. Défi : un rôle à jouer dans le maillage socioculturel liégeois.
Public	Opérateurs associatifs et socioculturels.
Objectifs à cibler	<ul style="list-style-type: none"> • Partager les outils, expériences et compétences développées par les 4 Centres culturels avec d'autres structures poursuivant des objectifs semblables. • Mettre en avant la vivacité du patrimoine culturel des Liégeois-es en donnant à voir les propositions et créations issues du tissu associatif local. • Multiplier les possibilités et opportunités de participer activement à la vie et aux pratiques culturelles en visibilisant et soutenant des dynamiques locales existantes.
Fonctions culturelles rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Vie associative • Médiation/animation • Information
Indicateurs/balises	<ul style="list-style-type: none"> • Un suivi du nombre de consultations du site est-il réalisé ? • Le Centre de Ressources est-il régulièrement réalimenté et remis à jour par de nouveaux dispositifs?
Calendrier	Mise à jour permanente du Centre de Ressources et de son agenda.
Partenaires	Comités de quartier, Ville de Liège, opérateurs socioculturels de Liège...
Lien avec les autres dispositifs	Action culturelle générale de chacun des partenaires de l'intensification.
Remarques	

Projet/Activité	Rencontre des opérateurs socioculturels liégeois
Description	Organisation d'une rencontre annuelle entre les opérateurs socioculturels actifs sur le territoire de la Ville de Liège, autour de problématiques territoriales qui les relient: rencontres, échanges, conférences, séminaires, ateliers... plusieurs formats sont possibles pour nourrir les débats.
Opération(s) culturelle(s)	Sorties Autorisées
Enjeu(x)	Des quartiers à décroquer, des dynamiques socioculturelles locales à renforcer. Défi institutionnel : un rôle à jouer dans le maillage socioculturel liégeois.
Public	Professionnel·les et bénévoles du secteur socioculturel.
Objectifs à cibler	<ul style="list-style-type: none"> • Rester en éveil permanent quant aux tensions, aux questions, aux problématiques qui traversent la ville. • Participer au renforcement du dialogue, de la concertation entre les différents opérateurs socioculturels du territoire, et ainsi positionner les Centres culturels liégeois au cœur du maillage socioculturel de la Ville de Liège. • Créer des relations avec certaines des villes jumelées à la Ville de Liège pour pouvoir échanger sur les problématiques communes aux opérateurs socioculturels, mais aussi s'inspirer de bonnes pratiques expérimentées ailleurs.
Fonctions culturelles rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Vie associative
Indicateurs/balises	<ul style="list-style-type: none"> • Ces rencontres ont-elles permis le renforcement ou la création de partenariats ? • Ont-elles permis d'identifier des problématiques communes ou de partager des idées stimulantes ? • La fréquentation à ces journées d'échanges est-elle en augmentation/diminution? De nouveaux opérateurs arrivent-ils?
Calendrier	Organisation annuelle.
Partenaires	Opérateurs socioculturels liégeois.
Lien avec les autres dispositifs	
Remarques	L'endroit de ces journées peut varier, de manière à découvrir de nouvelles structures et de nouveaux lieux.

Projet/Activité	Liaisons
Description	Organisation d'un événement annuel ou bisannuel pour mettre en valeur les liaisons douces, nouvelles ou existantes, entre les différents quartiers de Liège.
Opération(s) culturelle(s)	Sorties Autorisées
Enjeu(x)	Des quartiers à décroquer, des dynamiques socioculturelles locales à renforcer. Défi : un rôle à jouer dans le maillage socioculturel liégeois.
Public	Tout public.
Objectifs à cibler	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès géographique et symbolique des Liégeois et Liégeoises aux ressources patrimoniales, socioculturelles et artistiques à l'échelle de la ville entière. • Accompagner les transformations en cours sur le territoire liégeois, notamment en termes de mobilité, pour [re]lier entre eux les différents quartiers de la ville. • Multiplier les possibilités et opportunités de participer activement à la vie et aux pratiques culturelles en visibilisant et soutenant des dynamiques locales existantes.
Fonctions culturelles rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion • Médiation/animation • Education permanente • Vie associative
Indicateurs/balises	<ul style="list-style-type: none"> • Les événements organisés ont-ils permis de mettre en valeur les liaisons douces nouvelles ou existantes sur le territoire de la Ville de Liège ? • Les Liégeois et Liégeoises se sont-ils montrés enthousiastes lors de ces événements ?
Calendrier	Organisation annuelle d'un événement.
Partenaires	Ville de Liège, GRACQ Liège...
Lien avec les autres dispositifs	
Remarques	

Projet/Activité	Quartiers Pluriels – Projet annuel
Description	Au cœur d'un quartier liégeois moins doté en propositions socioculturelles, co-construction de projets pour faire émerger et mettre en valeur les perceptions qu'ont les habitant-es de ce quartier et renforcer les atouts de celui-ci. Au départ d'une thématique en prise sur les réalités d'un quartier, mise en projet des participant-es (habitant-es, associations, écoles...), grâce à l'accompagnement d'artistes-animateur-rices, pour parvenir à une production collective à valoriser dans l'espace public, lors d'un événement de clôture.
Opération(s) culturelle(s)	Quartiers Pluriels
Enjeu(x)	Des quartiers à décroquer, des dynamiques socioculturelles locales à renforcer. La créativité et l'expression artistique pour déployer des solidarités dans un monde qui bouge. Soutenir les jeunes dans l'exercice de leurs droits culturels.
Public	Habitants et habitantes du quartier concerné, avec une attention particulière pour les jeunes. Public associatif et scolaire.
Objectifs à cibler	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouvelles dynamiques au cœur de quartiers moins dotés en propositions culturelles et soutenir les dynamiques existantes, grâce à de nouveaux partenariats avec les acteurs implantés dans ces quartiers. Parvenir à pérenniser ces dynamiques. • Encourager l'expression créative par les habitants et habitantes d'un quartier, en particulier les jeunes, d'un regard sur celui-ci. Multiplier les formes d'expression et la diversité des regards sur ce quartier, les faire se rencontrer. • En ouvrant des espaces d'échanges, de co-construction et de création à propos de et au cœur du quartier, permettre aux habitant-es de participer aux prises de décisions qui les concernent, en particulier en matière culturelle.
Fonctions culturelles rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation/animation • Expression et créativité • Citoyenneté/vie associative
Indicateurs/balises	<ul style="list-style-type: none"> • Une dynamique participative, de co-construction a-t-elle vu le jour dans le quartier concerné ? • Le quartier perçu et vécu par ses habitant-es a-t-il été mis en valeur par le projet réalisé ? • Les dynamiques enclenchées ont-elles pu être pérennisées ? • Quelle fréquentation et quel suivi lors des animations/activités? Quelle fréquentation lors de l'événement de clôture?
Calendrier	Durant deux saisons culturelles, à partir de septembre. Année 1: contact avec les forces vives du quartier choisi, choix de la thématique, identification des objectifs. Année 2: mise en projet et activités, clôture fin de saison, et prise de contact dans un autre quartier.
Partenaires	Comités de quartier, écoles secondaires, maisons des jeunes, bibliothèques locales, CEC, services de proximité de la Ville de Liège...
Lien avec les autres dispositifs	En parallèle avec Quart[i]mouvant. Reboot/Divers cités CCR Liège pour l'activité de clôture.
Remarques	

Projet/Activité	Quartiers Pluriels - Événement de clôture
Description	Clôture festive du projet annuel (Quartiers Pluriels), au cœur du quartier concerné, avec de la diffusion dans l'espace public et une mise en valeur des productions réalisées.
Opération(s) culturelle(s)	Quartiers Pluriels
Enjeu(x)	Des quartiers à décroquer, des dynamiques socioculturelles locales à renforcer. Soutenir les jeunes dans l'exercice de leurs droits culturels.
Public	Habitants et habitantes du quartier concerné, avec une attention particulière pour les jeunes, et tout public.
Objectifs à cibler	<ul style="list-style-type: none"> • Se positionner comme un partenaire durable dans le développement des propositions socioculturelles locales. • Encourager l'expression créative par les habitants et habitantes d'un quartier, en particulier les jeunes, d'un regard sur celui-ci. Multiplier les formes d'expression et la diversité des regards sur ce quartier, les faire se rencontrer. • Rendre visible, promouvoir le quartier ainsi que son patrimoine à travers le regard que portent sur lui ses habitant·e·s.
Fonctions culturelles rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation/animation • Diffusion • Citoyenneté/vie associative
Indicateurs/balises	<ul style="list-style-type: none"> • L'événement de clôture a-t-il permis de rassembler les habitant·es du quartier dans un moment festif et convivial ? • Le quartier et son patrimoine ont-ils été mis en valeur ?
Calendrier	Chaque année dans un quartier différent, à la fin de la saison culturelle.
Partenaires	Comités de quartier, écoles secondaires, maisons des jeunes, bibliothèques locales, CEC, services de proximité de la Ville de Liège, etc.
Lien avec les autres dispositifs	En parallèle avec Quarti[e]mouvant, Reboot et Divers Cités (CCR Liège).
Remarques	

Projet/Activité	Drôles d'Oizos
Description	Projet bisannuel du collectif d'associations singulières et créatives « Drôles d'Oizos » qui, à partir d'un thème commun, accompagnent leurs participant-es dans la création d'une vision du monde. Ces Oizos qui se renouvellent d'édition en édition, réfléchissent notre société, découvrent de nouvelles formes artistiques, s'expriment en espace public.
Opération(s) culturelle(s)	BE BAP
Enjeu(x)	La créativité et l'expression artistique pour exprimer des solidarités dans un monde qui bouge.
Public	Public des associations du collectif, avec une attention particulière pour les jeunes.
Objectifs à cibler	<ul style="list-style-type: none"> • Fédérer les acteurs (socio)culturels liégeois autour de projets socioartistiques valorisants et chargés de sens. • Soutenir les démarches qui relèvent de la création et de la créativité avec une attention particulière à la diversité culturelle. • Soutenir, valoriser et promouvoir les formes d'expression des artistes amateurs et/ou émergents. • Encourager et faciliter l'expression du vécu, des ressentis, des émotions, mais aussi des aspirations citoyennes des (jeunes) Liégeois et Liégeoises par la créativité.
Fonctions culturelles rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Education Permanente • Expression et créativité • Citoyenneté/vie associative
Indicateurs/balises	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque association membre a-t-elle trouvé sa place dans le collectif et le projet ? • Les associations ont-elles rencontré de nouveaux partenaires? A-t-on intégré des nouveaux venus? Quelle proportion d'associations du champ social vs socioculturel? • La programmation choisie pour nourrir les projets a-t-elle permis de nourrir la créativité des participant-es ? • Les associations participantes sont-elles parvenues à mobiliser leurs publics respectifs à la dynamique?
Calendrier	Chaque projet s'étale pendant deux saisons culturelles. Le collectif travaille deux ans sur la thématique choisie, jusqu'à l'exposition qui est présentée dans le cadre de L'Autre Festival.
Partenaires	Les associations membres de Drôles d'Oizos et du collectif TempoColor, 48FM
Lien avec les autres dispositifs	TempoColor CEC Ateliers 04
Remarques	

Projet/Activité	Ateliers et stages en délocalisation
Description	Organisation par les Ateliers 04 de divers stages et d'ateliers en délocalisation sur le territoire liégeois, en partenariat avec les Centres culturels.
Opération(s) culturelle(s)	BE BAP
Enjeu(x)	La créativité et l'expression artistique pour exprimer des solidarités dans un monde qui bouge.
Public	Tout public, avec une attention particulière pour les jeunes Liégeois et Liégeoises.
Objectifs à cibler	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des propositions d'ateliers et de stage en délocalisation afin de couvrir autant que possible le territoire liégeois. • Soutenir, valoriser et promouvoir les formes d'expression des artistes amateurs et/ou émergents. • Encourager et faciliter l'expression du vécu, des ressentis, des émotions, mais aussi des aspirations citoyennes des (jeunes) Liégeois et Liégeoises par la créativité.
Fonctions culturelles rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation/animation • Expression et créativité • Éducation Permanente
Indicateurs/balises	<ul style="list-style-type: none"> • Un stage ou un atelier a-t-il au moins été conçu chaque saison en partenariat avec les 4 Centres culturels ou avec un partenaire de l'intensification ? • De nouveaux territoires sont-ils explorés avec ces propositions? • Ces délocalisations ont-elles permis de toucher un public cible (jeunes, fragilisés...)? • Ces délocalisations ont-elles permis de renforcer ou de créer de nouveaux partenariats ?
Calendrier	Variable, en fonction du projet : de l'atelier en « one shot » de quelques heures à l'atelier hebdomadaire, en passant par les stages de plusieurs jours.
Partenaires	Artistes-animateur·rices, opérateurs associatifs du territoire de chaque CC
Lien avec les autres dispositifs	Les Ateliers 04 (CEC) Les opérations culturelles des CC de l'intensification
Remarques	

Projet/Activité	Dispositif d'animation mobile
Description	Reprise de la réflexion sur la pertinence d'un dispositif d'animation mobile - suite au projet avorté du BE BAP Bus. Si celle-ci est avérée, conception du dispositif.
Opération(s) culturelle(s)	BE BAP
Enjeu(x)	La créativité et l'expression artistique pour exprimer des solidarités dans un monde qui bouge. Des quartiers à décloisonner, des dynamiques socioculturelles locales à renforcer.
Public	Habitants et habitantes des quartiers liégeois moins dotés en propositions culturelles. Public fragilisé et population de quartiers moins bien desservis en propositions culturelles.
Objectifs à cibler	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager et faciliter l'expression du vécu, des ressentis, des émotions, mais aussi des aspirations citoyennes des Liégeois et Liégeoises par la créativité; • Créer des dispositifs d'animations modulables et reproduisibles à différents endroits, moments; • Rendre plus visible et lisible le rôle et les activités des Centres culturels liégeois.
Fonctions culturelles rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Médiation/animation • Expression et créativité
Indicateurs/balises	<ul style="list-style-type: none"> • La réflexion menée a-t-elle abouti à une proposition concrète ? • Si un dispositif a été réalisé, répond-il aux attentes et aux besoins mis en avant par la réflexion menée ?
Calendrier	Réflexion à entamer lorsque les nouveaux projets de l'action générale intensifiée auront été mis en place, durant la saison 2025-2026.
Partenaires	A déterminer.
Lien avec les autres dispositifs	/
Remarques	

3.7.2. Emploi de la subvention – détails

	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028	Budget 2029
6 CHARGES	260.000,35	257.907,12	261.411,54	264.989,17	268.641,59
61 Services et biens divers	148.342,27	149.700,55	151.089,03	152.508,42	153.959,43
612 Frais de poste et télécommunication	1.368,81	1.396,18	1.424,11	1.452,59	1.481,64
612500 Frais secrétariat social	1.308,90	1.335,08	1.361,78	1.389,02	1.416,80
612510 Frais de gestion des chèques repas	59,90	61,10	62,32	63,57	64,84
613 Frais de communication	5.759,80	5.875,00	5.992,50	6.112,35	6.234,59
6130 Travaux d'impression pour promo,...	5.239,60	5.344,39	5.451,28	5.560,31	5.671,51
613000 Trav aux d'impression pour la promotion	5.239,60	5.344,39	5.451,28	5.560,31	5.671,51
6134 Frais traiteur, alim. & boissons récept.	520,20	530,60	541,22	552,04	563,08
613400 Frais de restaurant, traiteur, café, ...	520,20	530,60	541,22	552,04	563,08
616 Mat. Art. ped. Et techniques	115.713,66	116.929,37	118.172,43	119.443,49	120.743,20
6160 Matériel art., pédag. & techniques	520,20	530,60	541,22	552,04	563,08
616060 Achat et loc. petit mat. technique	520,20	530,60	541,22	552,04	563,08
6161 Apport versé à titre de coproduction	115.193,46	116.398,76	117.631,21	118.891,45	120.180,12
616100 Apport versé à titre de coproduction	115.193,46	116.398,76	117.631,21	118.891,45	120.180,12
619 Autres rétributions de tiers et indemn.	25.500,00	25.500,00	25.500,00	25.500,00	25.500,00
619810 Rétributions de tiers liées informatique	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
62 Remunerations, charges sociales et pensi	109.247,76	105.796,26	107.912,18	110.070,43	112.271,83
620 Remunerations et avantages sociaux direc	74.986,67	76.486,40	78.016,13	79.576,45	81.167,98
620200 animateurs	69.053,79	70.434,87	71.843,57	73.280,44	74.746,05
620201 Pécules de vacances	3.450,78	3.519,79	3.590,19	3.661,99	3.735,23
620202 Prime de fin d'Année	2.482,10	2.531,74	2.582,37	2.634,02	2.686,70
621 Cotisations patronales d'assurances soci	24.744,27	25.239,15	25.743,93	26.258,81	26.783,99
621000 Cotisations patronales d'assurances soci	24.744,27	25.239,15	25.743,93	26.258,81	26.783,99
623 Autres frais de personnel	3.736,34	3.811,06	3.887,28	3.965,03	4.044,33
623000 Assurance loi	483,38	493,04	502,90	512,96	523,22
623100 Déplacements du pers. et abon. sociaux	936,00	954,72	973,81	993,29	1.013,16
623200 Service médical - Médecine du travail	243,36	248,23	253,19	258,26	263,42
623300 Chèques repas	2.073,60	2.115,07	2.157,37	2.200,52	2.244,53
625 Provision pour pécules de vacances	5.780,49	259,64	264,84	270,13	275,53
625200 Prov. péc. vacances	12.982,11	13.241,76	13.506,59	13.776,72	14.052,26
625210 Reprise Pécules de vacances	-7.201,62	-12.982,11	-13.241,76	-13.506,59	-13.776,72
63 Amortissements, provisions	2.410,32	2.410,32	2.410,32	2.410,32	2.410,32
630 Dotations aux amortissements et aux red	2.410,32	2.410,32	2.410,32	2.410,32	2.410,32
7 PRODUITS	260.294,14	263.343,54	268.530,41	273.821,42	279.217,01
73 Cotisations, dons, legs et subsides	260.294,14	263.343,54	268.530,41	273.821,42	279.217,01
737 Subsides & subventions d'exploitation	260.294,14	263.343,54	268.530,41	273.821,42	279.217,01
7371 Subs. des provinces	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00
737100 Subsides des Provinces	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00
7374 Subs. de la Région wallonne	52.929,97	51.912,08	52.950,33	54.009,33	55.089,52
737410 Subsides emploi - APE	52.929,97	51.912,08	52.950,33	54.009,33	55.089,52
7375 Subs. de la Communauté française	203.364,17	207.431,46	211.580,09	215.812,09	220.127,49
737500 Sub. Com. franç. - DO 20 Aff. gén. CC	200.000,00	204.000,00	208.080,00	212.242,00	216.486,00
737582 Subv. com. franç. Décret emploi	3.364,17	3.431,46	3.500,09	3.570,09	3.641,49
TOTAL	293,79	5.436,42	7.118,88	8.832,25	10.575,42